

DEUX MILITAIRES TOMBÉS EN MARTYRS À MÉDÉA

TEBBOUNE PRÉSENTE SES CONDOLÉANCES AUX FAMILLES DES DÉFUNTS

Page 3

LE JEUNE
INDÉPENDANT
N° 6726 - LUNDI 29 JUIN 2020
www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

COUR D'ALGER

Le procès de Hamel et sa famille renvoyé au 26 juillet

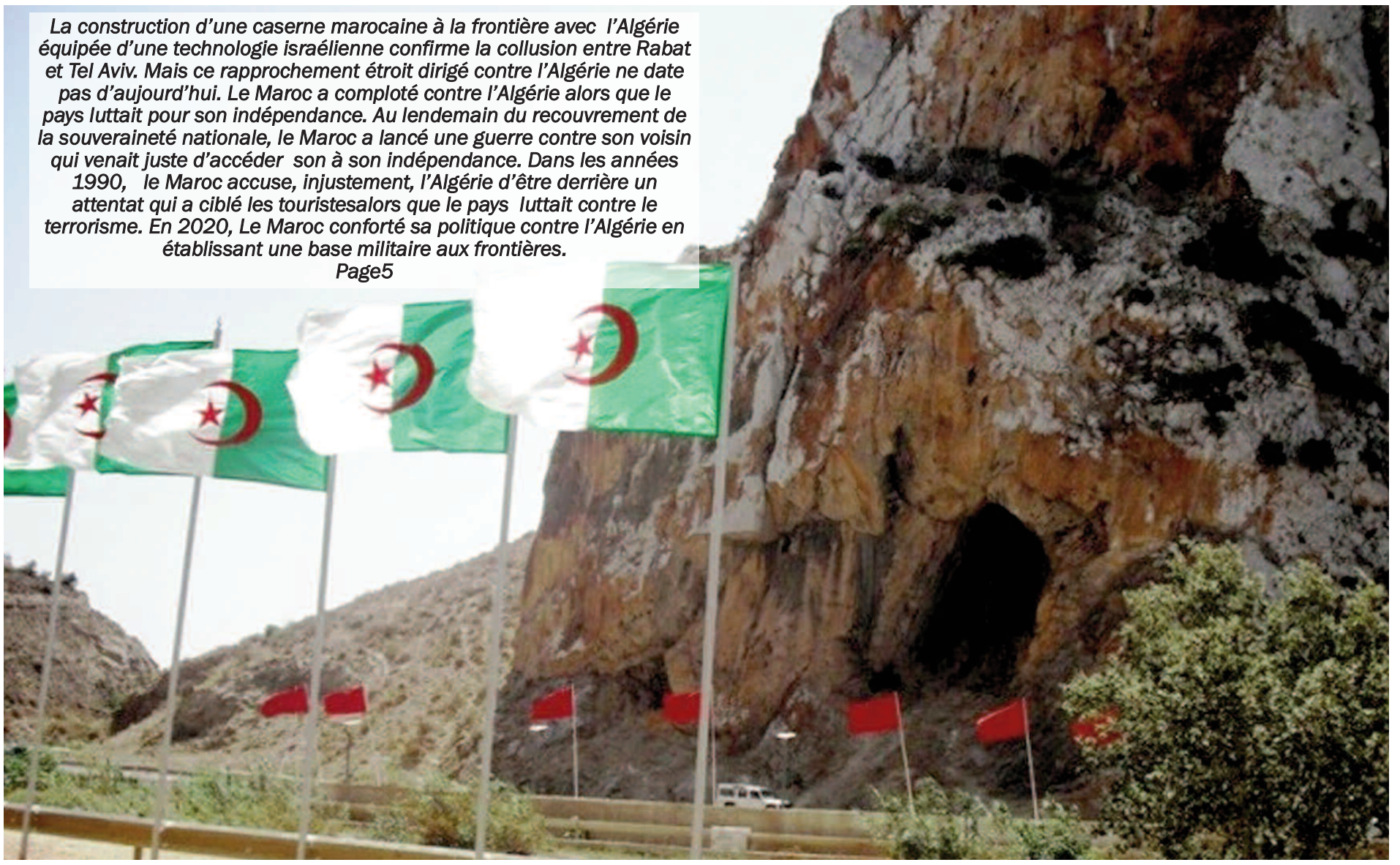
Page 16

LORSQUE RABAT S'APPUIE À ISRAËL POUR NUIRE À L'ALGÉRIE

UNE «PETITE CASERNE» POUR DE GRANDES VISÉES

La construction d'une caserne marocaine à la frontière avec l'Algérie équipée d'une technologie israélienne confirme la collusion entre Rabat et Tel Aviv. Mais ce rapprochement étroit dirigé contre l'Algérie ne date pas d'aujourd'hui. Le Maroc a comploté contre l'Algérie alors que le pays luttait pour son indépendance. Au lendemain du recouvrement de la souveraineté nationale, le Maroc a lancé une guerre contre son voisin qui venait juste d'accéder son à son indépendance. Dans les années 1990, le Maroc accuse, injustement, l'Algérie d'être derrière un attentat qui a ciblé les touristesalors que le pays luttait contre le terrorisme. En 2020, Le Maroc conforté sa politique contre l'Algérie en établissant une base militaire aux frontières.

Page5



CORONAVIRUS

305 nouveaux cas, 169 guérisons et 5 morts en 24 heures

Page2

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Rezig veut booster les exportations des médicaments

Page2

HAUSSE DU NOMBRE DES CAS COVID-19

Vers un confinement ciblé



Page 3

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION FONDÉ LE 28 MARS 1990 – ISSN 1111-0115. PRIX : ALGÉRIE 20 DA, FRANCE 1 EURO

RECRUDESCENCE DES CAS DE COVID-19

L'hypothèse d'une deuxième vague écartée

L'ALGÉRIE enregistre ces derniers jours une augmentation exponentielle du nombre de cas de contamination à la Covid-19, frôlant les trois cents cas/jour, un chiffre jamais atteint depuis l'apparition de la pandémie dans le pays.

Cette augmentation n'est pas due à une deuxième vague, mais bel et bien au déconfinement, ainsi qu'au non-respect des mesures barrières. Ce phénomène a d'ailleurs été observé dans plusieurs autres pays, notamment en Europe et en Asie.

Pr Djamel Fourar, porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, a expliqué dans une déclaration à la presse que la hausse des cas positifs au nouveau coronavirus était prévisible, affirmant qu'il ne s'agit pas d'une deuxième vague.

Pr Fourar a ainsi inscrit cette hausse dans un contexte de recrudescence globale suite au déconfinement effectué par plusieurs pays dans le monde.

« La légère augmentation des cas confirmés que connait l'Algérie depuis près d'une semaine était prévisible, d'ailleurs le même scénario a été observé dans tous les pays, européens et du voisinage», a-t-il déclaré.

Il a ajouté que « l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a alerté qu'au début de cette semaine on allait atteindre les 10 millions de cas de contaminations et près de 500 000 décès. Jusqu'à ce samedi 27 juin, le bilan est à 9 millions 336 mille cas à travers le monde ».

Le porte-parole du comité scientifique a écarté la possibilité d'un retour au confinement total.

D'après lui, pour endiguer la Covid-19 et briser la chaine de contamination, il est primordial de respecter les mesures barrières à savoir la distanciation, le lavage fréquent des mains, et surtout le port obligatoire du masque sanitaire.

À cet effet, le spécialiste a indiqué que les autorités locales ont été instruites de renforcer les enquêtes épidémiologiques autour des cas positifs, « de manière à ce qu'il n'y ait pas une constitution de foyers épidémiques ou de clusters familiaux » autour de ces cas.

Aussi, Pr Fourar a fait savoir que depuis l'apparition de la pandémie dans le pays, les autorités ont mis en place tous les moyens nécessaires en termes d'hospitalisations et de traitement des malades ainsi qu'en moyens de protection ».

Il incombe, poursuit-il, désormais aux citoyens d'apporter leur pierre à l'édifice, à travers le respect des mesures barrières à même de prévenir la propagation de l'épidémie, rompre la chaine de transmission et pourquoi pas en venir à bout de la maladie.

Il a également signalé que certaines wilayas, à l'image de Blida, Alger et Sétif, connaissent une forte progression du nombre de contamination.

Mohamed Mecelti

CORONAVIRUS

305 nouveaux cas, 169 guérisons et 5 morts en 24 heures

L'Algérie fait face à une crise sanitaire sans précédent due à la pandémie de Covid-19. Le bilan du nouveau coronavirus continue une hausse inquiétante, avec 305 nouvelles contaminations, 169 guérisons et 5 morts, portant le total des cas confirmés à 13 273, des guérisons à 9 371 et celui des décès à 897, a déclaré hier à Alger le porte-parole du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, Djamel Fourar.



«Trois-cent cinq nouveaux cas confirmés de coronavirus (Covid-19), 169 guérisons et cinq décès ont été enregistrés durant les dernières 24 heures en Algérie», a indiqué Pr Fourar.

Le porte-parole a précisé, lors du point de presse quotidien de suivi de l'évolution de la pandémie en Algérie, que le taux de contamination au Covid-19 s'élève à 30.86 cas pour 100.000 habitants.

Les personnes âgées entre 25 et 60 ans représentent 58% des cas de contamination au coronavirus et ceux âgées de plus de 60 ans représentent 29%.

Le responsable a signalé que 24% des décès concernent des personnes âgées entre 25 et 60 ans tandis que 75% celles de plus de 60 ans.

Il a également fait savoir que 33 wilayas ont enregistré des taux inférieurs au taux national, alors que 15 autres n'ont recensé aucun nouveau cas positif à la covid-19 durant les dernières 24 heures.

Selon la même source, 13 wilayas ont enregistré entre 1 et 5 cas, tandis que 14 autres ont recensé plus de six cas chacune. .

Les wilayas de Blida, Alger, Sétif, Oran et Constantine représentent à elles seules 42.5% des cas de contamination et 43 % des décès enregistrés sur le territoire national.

Concernant les patients sous traitement, PrFourar a souligné que leur nombre a atteint 30.345, précisant que 44 patients sont actuellement admis dans les unités de soins intensifs (49 la veille).

Enfin, Pr Fourar a rappelé l'impératif de faire preuve de prudence permanente en respectant strictement les conditions d'hygiène, la distanciation sociale, le confinement et le port obligatoire du masque en toutes circonstances pour endiguer la pandémie.

A l'échelle mondiale, le bilan du coronavirus ne cesse de s'alourdir avec 10.162.062 de cas confirmés dont 5.503.309 sont considérés aujourd'hui comme guéris et plus de 502.601 décès.

Ce nombre de cas diagnostiqués ne reflète toutefois qu'une fraction du nombre réel de contaminations. Certains pays ne testent que les cas graves, d'autres utilisent les tests en priorité pour le traçage et nombre de pays pauvres ne disposent que de capacités de dépistage limitées.

Les États-Unis sont le pays le plus touché, avec 128.233 décès pour 2.615.417 cas confirmés. Suivent le Brésil avec 57.149 morts pour 1.319.174 cas, le Royaume-Uni avec 43.550 morts (311.151 cas), l'Italie avec 34.708 morts (239.961 cas), et la France avec 29.778 morts (199.343 cas).

La Chine (sans les territoires de Hong Kong et Macao) a officiellement dénombré un total de 83.500 cas (17 nouveaux cas recensés hier), dont 4.634 décès et 78444 guérisons.L'Europe totalisait hier 195.655 décès pour 2.622.813 cas, les Etats-Unis et le Canada 133.592 décès (2.570.572 cas), l'Amérique latine et les Caraïbes 108.222 décès (2.369.242 cas), l'Asie 32.439 décès (1.183.410 cas), le Moyen-Orient 15.046 décès (708.759 cas), l'Afrique 9.250 décès (359.944 cas), et l'Océanie 133 décès (9.109 cas).

Mohamed Mecelti

INDUSTRIE PHARMACEUTIQUE

Rezig veut booster les exportations des médicaments

LE MINISTÈRE du Commerce se dit prêt à assurer l'accompagnement et l'encadrement nécessaires aux opérateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique voulant exporter leurs produits. Une volonté affichée par le ministre du secteur, Kamel Rezig lors de sa rencontre avant-hier à Alger avec le président de l'Union nationale des opérateurs de la pharmacie (UNOP), Abdelouahid Kerrar.

Cette entrevue a été consacrée à examiner les possibilités de coopération entre les deux institutions dans la perspective d'augmenter le volume des exportations des médicaments et des produits pharmaceutiques.

M Kamel Rezig, a indiqué à ce titre que « son département était disposé à coordonner avec les opérateurs économiques dans l'industrie pharmaceutique.

Les deux responsables se sont entretenus sur les préoccupations des professionnels, notamment dans leur dimension commerciale, ainsi que sur les questions liées à l'exportation, note le communiqué du ministère.

Après avoir écouté un exposé sur les défis et les enjeux de l'industrie pharmaceutique, le ministre a affirmé que depuis le début de la crise sanitaire, toutes les facilitations avaient été accordées, notamment les autorisations délivrées par le ministère du Commerce pour la production de produits de désinfection. Une démarche entreprise en vue de couvrir les besoins du marché et d'éviter toute pénurie, explique le ministre.

Par ailleurs, le secteur de l'industrie pharmaceutique connait en cette période de crise sanitaire une dynamique non négligeable dans le souci de mettre à disposition tous les produits pharmaceutiques et de protection contre le Covid-19. Selon le ministre délégué chargé de l'Industrie pharmaceutique, Lotfi Djamel Benbahmed, l'UNOF a pu mettre en valeur les progrès réalisés dans ce domaine. « Ce développement est le fruit de deux actions majeures, à savoir d'une part, la décision de l'Etat d'interdire l'importation des médicaments produits localement et les investissements colossaux engagés dans ce secteur. », a-t-il relevé lors d'une visite effectuée la semaine dernière à Bouira.

M Benbahmed s'est engagé à la même occasion à prendre en charge les obstacles d'ordre bureaucratique auxquelles font face les opérateurs au niveau local. « Cela passera par des réformes structurelles que nous allons mettre en place pour développer davantage cette industrie et protéger la santé publique », souligne le ministre.

De son côté, M Kerrar a fait état de 100 opérateurs et producteurs de médicaments qui exercent à l'échelle nationale. « Notre pays produit suffisamment tous les médicaments utilisés dans le protocole du traitement contre le Covid-19, alors que d'autres pays étrangers n'arrivent toujours pas à le produire », s'est- il targué.

Le progrès accompli par l'industrie pharmaceutique réside, explique le président de l'UNOP, dans le fait que l'Algérie produit et couvre plus de 50% de ces besoins en matière de médicaments. Le travail se poursuit pour améliorer ce taux de production, ajoute-t-il, soulevant cependant nombre de préoccupations liées à des entraves qui risquent de perturber le développement de cette activité. Notons encore que le département de Benbahmed se penche actuellement sur l'élaboration de décrets exécutifs permettant d'instaurer une nouvelle organisation ainsi qu'un nouveau plan d'action soumis au Conseil des ministres.

A. Mehdid

HAUSSE DU NOMBRE DES CONTAMINÉS AU COVID-19

Vers un confinement ciblé

Vingt jours après avoir entamé un déconfinement «progressif» et «flexible», le nombre de contamination repart à la hausse notamment dans certaines wilayas jusque-là épargnées par une hausse inattendue.

Un record de contamination est enregistré ces derniers jours faisant craindre le pire, d'autant que les mesures préventives ne sont pas respectées. Hier ce sont 305 nouveaux cas de Covid-19 qui ont été recensés en Algérie, alimentant les rumeurs quant au retour à un nouveau reconfinement . Si un retour à un confinement total est écarté, la perspective d'un confinement partiel semble être inéluctable.

Lorsque le déconfinement a été annoncé par les autorités sous les recommandations du Comité scientifique de suivi de l'évolution de la pandémie du coronavirus, l'accent a été mis sur l'importance de la prévention. Il a été dit clairement que la réussite de ce plan est tributaire du respect des mesures préventives. Or, sur le terrain les gestes barrières ne sont pas respectés par les citoyens. Le comportement de la population est donc pointé du doigt. Un relâchement dans le respect de ces mesures, pourtant, seul rempart contre la COVID-19 en l'absence de traitement et de vaccin, est constaté en dépit de la sensibilisation.

Certaines wilayas du pays sont devenues des foyers du coronavirus, à l'instar de Sétif. Dans d'autres wilayas, la situation est aussi inquiétante.



Quinze wilayas ont notifié plus de cinq cas chacune, en 24 heures, soit le samedi, selon le porte-parole du Comité scientifique, Djamel Fourar qui a affirmé que la situation épidémiologique actuelle exige de tout citoyen vigilance et observation des règles d'hygiène et de distanciation physique. Il rappelle dans la foulée l'obligation du respect du confinement et du port des masques.

Face à cette situation, un reconfinement, du moins ciblé, est envisageable. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé le ministre de Santé, Abderehmane Benbouzid dans sa déclaration à un quotidien national. «Il est certain que dans les localités où les foyers de contagion persistent, les cas positifs seront isolés et traités, des enquêtes épidémiologiques seront lancées, et probablement le confinement des localités à forte contamination n'est pas à écarter», a-t-il précisé.

Il a estimé que le recours au confinement total de toutes les wilayas est exclu. Il a en outre indiqué que cette recrudescence des cas contaminés était attendue. Selon lui, c'est le résultat du déconfinement comme c'est le cas dans plusieurs pays du monde, citant l'Allemagne qui a procédé au reconfinement territorial. Cependant, le premier responsable du secteur n'a pas omis de signaler «les comportements indisciplinés de certains citoyens dans les transports et les marchés», affirmant que «nous risquons d'avoir encore des chiffres élevés dans les prochains jours», sans pour autant s'inquiéter face à cette recrudescence qui est souligne-t-il, mondiale.

Il y a lieu de rappeler que les professionnels de la santé préconisent aussi le reconfinement ciblé. C'est d'ailleurs l'avis de Lyes Merabet, cité dans l'une de nos éditions précédentes. Il estime que le confinement doit être imposé de nouveau, notamment dans certaines wilayas ou communes où des foyers de contamination ont apparu, en l'accompagnant avec un dépistage ciblé.

Lilia Aït Akli

RÉVISION CONSTITUTIONNELLE

Makri dévoile ses propositions

ABDEREZZAK MAKRI semble vouloir lancer un défi politique et médiatique. Il ne compte pas, au sujet de la révision constitutionnelle, de faire des propositions, mais de proposer sa propre Loi fondamentale. Son défi ne s'arrête pas là, mais il compte lancer un débat public, en mobilisant sa base militante, ses appareils et structures, ainsi que les médias locaux. En fait, le MSP veut créer à travers cette opportunité une nouvelle occasion pour se remettre en selle, marquant ses positions idéologiques et son territoire. Avec l'éviction et les faiblesses des anciens partis du pouvoir et ceux de l'opposition, comme le FLN en pleine tourmente, ou le RND qui cherche une mutation, le MSP semble se dire qu'il a une place à gagner maintenant sur l'échiquier national.

Ce projet de constitution qu'il soumettra au débat public dans quelques jours est déjà un projet qui tranche avec la mouture qui est proposée par le comité d'experts.

C'est du moins ce que révèle le président du MSP, Abderrazak Makri, sur sa page Facebook. Il a révélé que son parti a élaboré un document complet intitulé une «Constitution pour l'Algérie» selon sa propre vision.

Makri écrit dans son message que «les Constitutions en Algérie sont élaborées pour le pouvoir et non pas pour le citoyen». Il précise que «nos avis sur le projet ne tiennent pas compte des personnes, des équilibres actuels ni même de notre mouvement mais de l'Algérie». Et au chef du MSP de sérier les objectifs de sa «constitution» qui est écrit-il, destinée à «l'Algérie entière et non pas le pouvoir ou les partis, une constitution pour l'Algérie de la légitimité et de la souveraineté, une constitution pour la collectivité nationale et non pas aux Lobbies, une constitution pour l'Algérie d'aujourd'hui et celle de demain, une Algérie fidèle à la proclamation du 1er novembre, au rêve des Chouhada et une constitution pour une Algérie croyante».

S. Ould Brahim

FORUM DU DÉVELOPPEMENT HUMAIN ALGÉRIEN

Un concours national pour hisser la conscience sur la Covid-19

LE FORUM du développement humain algérien a lancé un concours national afin d'encourager ses abonnés sur les réseaux sociaux à adhérer davantage à l'initiative «restez chez vous, nous viendrons jusqu'à vous», le but étant d'aider le grand public à surmonter les effets du confinement et hisser la conscience sur les risques de la Covid-19.

S'inscrivant dans le cadre des efforts du forum qui œuvre, depuis le début de la crise sanitaire, à «briser le cercle vicieux» et «accroître l'énergie positive» en vue de surmonter cette période, cette initiative a pour but d'»insuffler de la concurrence», d'autant que le forum est en soi «un espace pour encourager les idées» ayant pour mot d'ordre «les personnes s'en vont, les idées restent».

Le concours est présenté sous forme de trois (3) questions, dans le domaine du développement personnel, auxquelles les participants sont invités à répondre en visionnant les anciennes vidéos de sensibilisation mises en ligne sur les réseaux sociaux du forum, en attendant l'annonce du nom du lauréat demain lundi 29 juin 2020, une date qui célèbre le 1er anniversaire de la fondation du forum.

Avec le slogan «restez chez vous, nous viendrons jusqu'à vous», cette association s'est fixé comme objectif d'assurer l'accompagnement des personnes durant la période du confinement à travers l'organisation, à titre gracieux, de séances en ligne sur le développement personnel. Selon le président de l'association, Djilali Ramane, cette initiative a eu un échos favorable, surtout depuis l'adhésion de «27 coachs d'Irak, d'Egypte, de Tunisie et d'autres pays arabes» qui ont œuvré à détendre l'atmosphère durant cette période ô combien difficile.

Un succès qui a permis d'ériger le forum d'une simple association locale à une association à caractère national, selon les responsables de cette initiative fondée sur l'idée de «conduire un changement avec effet» à travers un programme riche lancé le 15 mars passé et destiné à toutes les franges de la société.

H. B.

DEUX MILITAIRES TOMBÉS EN MARTYRS À MÉDÉA

Tebboune présente ses condoléances aux familles des défunts

LE PRÉSIDENT de la République, M. Abdelmadjid Tebboune a présenté hier ses condoléances à l'Armée nationale populaire (ANP) et aux familles des deux militaires, le Capitaine Bensmaïl Fateh et du Caporal-Chef Khaldi Zakaria, tombés en martyrs samedi soir dans l'explosion d'une bombe de confection artisanale, lors d'une opération de ratissage menée à la commune de Ain Dalia, wilaya de Médéa.

«La main de la traitrise et du terrorisme a frappé encore une fois pour faucher la vie de deux héros durant l'accomplissement de leur devoir envers leur patrie. Qu'Allah accueille en Son vaste paradis le Capitaine Bensmaïl Fateh et du Caporal-Chef Khaldi Zakaria. Mes sincères condoléances aux familles des défunts et à la famille de l'ANP. A Dieu nous appartenons et à lui nous retournerons», a twitté le Président Tebboune.

Deux militaires sont tombés en martyrs samedi dans l'explosion d'une bombe de confection artisanale, lors d'une opération de ratissage menée par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans la wilaya de Médéa, a indiqué un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN). «Lors d'une opération de fouille et de ratissage menée par des détachements de l'ANP dans la localité de Oued El Takouk, commune de Ain Dalia, wilaya de Médéa (1ère Région militaire), et suite à l'explosion d'une bombe de confection artisanale, deux (2) militaires sont tombés en martyrs hier soir 27 juin 2020. Il s'agit en l'occurrence du Capitaine Bensmaïl Fateh et du Caporal-Chef Khaldi Zakaria», précise la même source. «Suite à cet acte abject, les détachements de l'ANP ont renforcé les mesures sécuritaires nécessaires, en poursuivant les opérations de fouille et de ratissage de cette zone», ajoute le communiqué. En cette douloureuse circonstance, le général-major Saïd Chanegriha, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire par intérim «adresse ses sincères condoléances aux familles et proches des deux Chouhada», réitérant que l'ANP «poursuivra ses efforts, sans répit et avec fermeté et persévérance, pour traquer ces criminels et les neutraliser partout où ils se trouvent à travers l'ensemble du territoire national».

S. O. B.

FÉDÉRATION NATIONALE DES BOULANGERS

Baisse de la demande sur le pain depuis le début de l'épidémie

LA CONSOMMATION du pain en Algérie a reculé de 30% depuis le début de la propagation de la Covid-19, a fait savoir hier dimanche le président de la Fédération nationale des boulangers (FNB),Youcef Kalafat qui s'est félicité de la baisse du gaspillage de cette denrée vitale durant le confinement.
S'exprimant en marge d'une conférence regroupant les professionnels du domaine au siège de l'Union générale des commerçants et artisans (UGCA), M. Kalafat a indiqué dans une que la production du pain a baissé, passant de 50 millions de baguettes/jour avant le début du confinement sanitaire, à 33 millions de baguettes/jour actuellement, soit une baisse de 30%. Ce taux s'est établi à 70% depuis mars jusqu'à fin Ramadhan, avant de rebondir récemment. Pour M. Kalafat, la fermeture des restaurants privés et des cantines des sociétés, établissements publics, privés, écoles et des universités impacte toujours le niveau de la demande sur le pain, en dépit d'un retour à la normale de la demande chez les familles. «Un recul du niveau de gaspillage» depuis le début du confinement sanitaire a été, en outre, relevé par le représentant des boulangers qui y voit «un bon comportement» des familles. Démentant l'existence d'une quelconque «pénurie de la farine sur la marché», M. Khalafat a appelé les boulangers à s'approvisionner directement auprès des minoteries. «Les boulangers doivent s'adresser, pour les besoins d'acquisition de la farine, directement aux minoteries, munis de leur registres de commerce, pour y obtenir les quantités dont ils ont besoin», a-t-il précisé. Les minoteries octroient des sacs de 25 kg seulement aux vendeurs de gros, mais assurent en quantités considérables, des sacs de 50 kg, pour les boulangeries, a-t-il rappelé. Il a fustigé la «bureaucratie de l'administration des minoteries» qui exigent, a-t-il dit, un dossier volumineux comprenant des copies du registre du commerce et de la carte fiscale, le certificat de résidence, l'extrait de naissance, deux (2) photos et d'autres documents, alors que le registre de commerce du boulanger est amplement suffisant.
Concernant le transport de la farine, M. Kalafat a appelé la tutelle à «obliger les minoteries à appliquer la loi en faisant parvenir la farine jusqu'aux boulangeries». Il a en outre signalé la problématique de «la suspension du soutien au transport de cette matière vers les wilayas de l'extrême sud» où les boulangers sont contraints de parcourir plus de 450 km pour se la procurer auprès des minoteries. Il a aussi déploré le fait que le groupe AGRODIV, qui accordait un soutien aux boulangers et aux grossistes d'une valeur de 6 millions de centimes en compensation des coûts de transport de la matière première, a cessé de le faire pour les boulangers.
Quant à l'impact de la hausse des prix du carburant sur les boulangers des zones d'ombre et des régions non raccordées au réseau de gaz naturel, il a fait savoir qu'un nombre important de boulangeries fonctionnaient encore au mazout, d'où la nécessité, a-t-il dit, de les aider avec les charges (électricité, impôts, transport de la farine, etc.). Le président de la Fédération nationale des boulangers a tenu a assurer que «les boulangers ne comptent pas augmenter le prix du pain afin de préserver le pouvoir d'achat du simple citoyen».

H. B

LUTTE CONTRE LA COVID-19

Appel à l'intensification des contrôles dans les commerces

La wali déléguée de la circonscription administrative de Sidi M'hamed, Fouzia Naama, a appelé hier à Alger les membres du comité mixte relevant de la cellule de crise chargée de la lutte contre la propagation de l'épidémie de la Covid-19, à intensifier leurs contrôles dans les commerces pour veiller au respect des mesures barrières par les commerçants, en proposant la fermeture immédiate des commerces des contrevenants, a-t-on appris auprès de la cellule de communication de la circonscription administrative.



Présidant la réunion périodique de la cellule de crise constituée au niveau de sa circonscription administrative dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de nouveau coronavirus, Mme Naama a souligné la nécessité pour le comité mixte, composé de représentants des services communaux, du bureau d'hygiène, des services de sûreté et de la direction du commerce, de poursuivre son travail sur le terrain pour veiller au respect des mesures barrières par les commerçants, à travers l'intensification des contrôles dans les commerces et la proposition de la fermeture immédiate et de la mise sous scellés des commerces des contrevenants, en vue de la promulgation de la décision de fermeture immédiate par les services communaux, lit-on sur le site officiel de la wilaya d'Alger.
Avec les représentants des services de sûreté de la circonscription, des établissements de la wilaya, de la direction de la santé et de l'hygiène, de la Protection civile et d'Algérie Télécom, et les secrétaires généraux des communes, Mme Naama a examiné l'état de mise en œuvre du programme tracé et les différentes mesures visant à endiguer la propagation de l'épidémie, notamment celles liées à la désinfection et à la mise à disposition des citoyens des moyens de protection.
Dans le cadre des mesures à respecter, la responsable a appelé les membres du comité mixte «à ne pas autoriser les propriétaires de commerces de gâteaux traditionnels à vendre des boissons chaudes comme le café ou le thé, qu'après la promulgation des décisions y afférentes», et à poursuivre la sensibilisation des citoyens à davantage de vigilance, de discipline et de sens des responsabilité, en observant les gestes et mesures barrières notamment les mesures d'hygiène et de distanciation physique, outre la prévention qui reste le meilleur moyen de lutte contre la propagation de la pandémie, ajoute la même source.
La cellule de crise a également évoqué la poursuite des opérations d'assainissement et de désinfection des bâtiments, édifices, rues et cités relevant de la circonscription administrative, outre la lutte contre le commerce parallèle par les services de sécurité, en intensifiant les sorties sur le terrain «en vue de contrôler et de fixer les points de vente des moutons pour l'Aïd, et ce dans le cadre de la prévention contre le nouveau coronavirus, étant donné que la circonscription administrative est
classée zone urbaine».
Par ailleurs, la wali déléguée a présidé une réunion de la commission de l'environnement, en présence des responsables communaux, des établissements d'hygiène de wilaya et de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), pour évaluer les travaux réalisés la semaine dernière et déterminer ceux de la semaine prochaine, selon la même source.
La responsable a insisté sur la poursuite de l'assainissement et de la désinfection des marchés de la circonscription, tout en insistant sur l'impératif de leur contrôle régulier et de l'application des mesures préventives pour endiguer la propagation de la Covid-19 et fixer les points noirs dans les communes de la circonscription, outre la programmation d'une opération de rattrapage.

M. B.

ALGÉRIE-PAYS BAS

La convention conclue sur la non-double imposition publié au *Journal Officiel*

LE DÉCRET présidentiel relatif à la convention conclue entre l'Algérie et le Royaume des Pays Bas sur la non-double imposition, a été publiée au journal officiel (n 37).
La convention, signée en mai 2018 au terme des travaux de la 3e session de la commission mixte de coopération économique et technologique entre l'Algérie et le Royaume des Pays-Bas, porte sur l'élimination de la double imposition en matière d'impôts sur le revenu et sur le capital et de prévenir et d'éviter l'évasion fiscale.
A propos des personnes visées par cette convention, le décret précise que l'accord s'applique aux personnes qui sont des résidents d'un Etat contractant ou des deux Etats contractants.
Quant aux impôts visés, la présente convention s'applique aux impôts sur le revenu et sur le capital perçus pour le compte d'un Etat contractant ou de ses subdivisions politiques ou de leurs collectivités locales, quel que soit le système de perception. «Sont considérés comme impôts sur le revenu et sur le capital, tous les impôts perçus sur le revenu global, sur le capital global ou sur des éléments du revenu ou du capital, y compris les impôts perçus sur les gains provenant de l'aliénation de biens mobiliers ou immobiliers, les impôts perçus sur le montant global des salaires payés et traités par les entreprises, ainsi que les impôts perçus sur les plus-values provenant du capital», précise l'article 2 de ce décret.
Parmi les impôts actuels qui concernent l'Algérie, auxquels s'applique la convention, l'article énumère l'impôt sur le revenu global, l'impôt sur les bénéfices des sociétés, la taxe sur l'activité professionnelle, l'impôt sur le patrimoine et la redevance et l'impôt perçus sur les résultats relatifs aux activités de prospection, de recherche, d'exploitation et de transport par canalisations des hydrocarbures.
En ce qui concerne les Pays Bas, il s'agit de l'impôt sur le revenu, l'impôt sur les salaires, l'impôt sur les sociétés, y compris la part du Gouvernement dans les bénéfices nets de l'exploitation des ressources naturelles prélevées, en vertu de la loi sur les mines. La convention s'applique aussi aux impôts de nature identique ou analogue qui seraient établis par l'un des Etats contractants après la date de signature de cette convention, et qui s'ajouteraient aux impôts actuels ou qui les remplaceraient, précise le décret.Les autorités compétentes des Etats contractants se communiquent les modifications significatives apportées à leurs législations fiscales.

M. B.

LORSQUE RABAT S'APPUIE À ISRAËL POUR NUIRE À L'ALGÉRIE

UNE «PETITE CASERNE» POUR DE GRANDES VISÉES

La construction d'une caserne marocaine à la frontière avec l'Algérie équipée d'une technologie israélienne confirme la collusion entre Rabat et Tel Aviv. Mais ce rapprochement étroit dirigé contre l'Algérie ne date pas d'aujourd'hui. Le Maroc a comploté contre l'Algérie alors que le pays luttait pour son indépendance. Au lendemain du recouvrement de la souveraineté nationale, le Maroc a lancé une guerre contre son voisin qui venait juste d'accéder son à son indépendance. Dans les années 1990, le Maroc accuse, injustement, l'Algérie d'être derrière un attentat qui a ciblé les touristes alors que le pays luttait contre le terrorisme. En 2020, Le Maroc conforté sa politique contre l'Algérie en établissant une base militaire aux frontières.



Pourquoi le Maroc projette-t-il une caserne à quelques mètres des frontières avec l'Algérie Les normes en matière de superficie contredisent la précision des forces royales marocaines selon lesquelles l'infrastructure que le Maroc compte construire à Laaouinette n'est pas une base militaire mais une caserne destinée pour être le refuge de petites troupes. Dans le monde militaire, comme dans celui civil, il y a des normes pour la construction d'une infrastructure.

La superficie d'une infrastructure renseigne souvent sur l'importance de la construction et sa capacité d'accueil de soldats et de matériel militaire. Les forces armées royales précisent que la construction qu'ils œuvrent pour réaliser a Laaouinette à quelques kilomètres des frontières algériennes est de 23 hectares, tout en tentant de faire croire que l'infrastructure n'est pas une base militaire mais une petite caserne. Les normes contredisent la version des forces armées royales marocaines puisque les normes veulent qu'une infrastructure d'une superficie de 23 hectares ne puisse être qu'une base et non une petite caserne. Une base militaire d'une superficie de 23 hectares put abriter des milliers de soldats et un important lot de matériel militaire comme celui utilise dans l'espionnage et avions.

Une petite caserne comme le laisse supposer le Maroc ne peut être d'une superficie de 23 hectares. L'annonce de la construction de la base militaire de l'armée marocaine dans la localité a provoqué une vive polémique au Maroc avec la publication de l'information par la presse de ce pays. Le chef du gouvernement marocain, Saâd Eddine El Othmani, a émis le 21 mai dernier, un décret portant transfert d'un lot de terrain relevant du régime forestier au domaine privé de l'État pour la construction d'une base militaire au profit des Forces armées royales.

L'armée marocaine avait indiqué dans un communiqué qu'il s'agit d'une caserne qui n'a pas la dimension d'une base militaire. Selon les FAR, c'est une petite caserne destinée à l'hébergement des troupes marocaines.

Là, il est légitime de poser quelques questions. D ou viendraient ces troupes puisque le Maroc ne disposerait pas d'autant de soldats dans la région proche. La superficie de l'infrastructure ne conforte pas la prétention des forces armées royales marocaines. Le décret d'expropriation du terrain de 23 hectares destiné à la réalisation de cette infrastructure militaire a été publié dans le Bulletin officiel.

Le décret n° 6884 du Bulletin officiel marocain, et mentionne clairement un projet de construction d'une base militaire, écrit la presse. La construction d'une base militaire par le Maroc est contre la paix dans la région du Maghreb arabe.La base militaire marocaine peut servir à une installation des drones d'attaque tout comme de surveillance des troupes de l'Armée Nationale populaire (ANP) qui sont installées à Tindouf, sans oublier les troupes de l'armée sahraouie. Les experts en question militaire parlent même d'une base militaire qui peut servir à l'espionnage.

C'est cette même base militaire que le Maroc qualifie d'une simple caserne militaire était planifié et sera construite selon des experts militaires israéliens qui ont porté un grand coup de main au Maroc pour sa concrétisation.

LES SATELLITES ESPIONS FRANÇAIS DU MAROC

La course marocaine vers le matériel d'espionnage. Le 8 novembre, une fusée européenne Vega d'Arianespace a lancé un premier satellite de reconnaissance militaire, construit par le français Thales Alenia Space, en collaboration avec Airbus Defence and Space.

Un second engin devrait être mis en orbite en 2018. Montant du contrat : 500 millions de dollars (ou 500 millions d'euros, selon les sources), «probablement financé (…) par les Emirats Arabes Unis», révèle le site marocain le360.ma. Un contrat discrètement signé en marge de la visite de l'ancien président français François Hollande à Rabat en avril 2013, rapporte le quotidien espagnol El País.

Les deux engins pourront aussi être tournés pour surveiller les insurgés du Front Polisario au Sahara, les troupes et les installations militaires de l'Algérie. Cela ne fait pas les affaires de ce pays qui, jusqu'à présent, bénéficiait d'»un avantage numérique sur le terrain», écrit un media français.

L'ATTENTAT DE CONSTANTINE

Le lien entre le palais royal et Israël s'est aussi illustré lorsque l'Algérie luttait contre le colonisateur français durant la guerre de libération, le 13 mai 1956 dans la ville de Constantine un attentat criminel avait secoué le célèbre quartier des juifs, une œuvre criminelle signée par des juifs marocains dont l'objectif était de faire fuir les juifs d'origine algérienne vers l'exode en Israël surtout qu'à cette époque l'Etat hébreu avait besoin de renforcer la présence de la population juive sur les territoires occupés palestiniens, l'attentat avait provoqué la mort de 13 juifs algériens (*Le Jeune Indépendant* avait déjà publié, preuves à l'appui, dans ses éditions précédentes, le récit de l'attentat de Constantine).

Un attentat qui, faut-il le souligner, était planifié par les services de renseignements juifs, le Mossad qui, à travers ses archives des guerres publiés en août 1998, avait revendiqué sa responsabilité de cet acte terroriste et colonisateur en révélant sa formation d'une équipe de Commandos chargée d'exécuter l'attentat de Constantine en 1956.

LA GUERRE DES SABLES 1963

Le Maroc avait bénéficié, lors de la guerre des sables, d'un grand soutien logistique militaire de la part d'Israël pour combattre l'armée algérienne. Des tanks de fabrication israélienne ont été fournis par l'Etat hébreu au profit du Maroc contre l'Algérie.

En 2008, un journaliste israélien dévoile, dans un ouvrage, la coopération entre le Maroc et l'Etat hébreu contre l'Algérie, notamment lors de "la guerre des sables" en 1963, à travers l'entraînement d'officiers marocains et un soutien multiforme apporté par Tel-Aviv. Le livre est préfacé par un ancien chef du Mossad, Ephraïm Halévy. Le livre évoque la coopération maroco-israélienne en 1963 après le déclenchement de la "guerre des sables" entre le Maroc et l'Algérie. Le journaliste israélien écrit que le chef du Mossad de l'époque, Meir Amit, doté d'un faux passeport, a rencontré à Marrakech le roi Hassan II pour lui dire: "Nous pouvons, et nous voulons vous aider." Le roi du Maroc a accepté, témoigne le journaliste israélien.

Pour la guerre contre l'Algérie, des instructeurs de l'armée israélienne ont ensuite entraîné des officiers marocains, formé des aviateurs au pilotage, organisé ses services secrets, et vendu des chars AMX-13 français via Téhéran.

L'ATTENTAT DE MARRAKECH EN 1994

En 2004, un attentat a cible les touristes à Marrakech, au Maroc. Le royaume marocain a, trop rapidement, accuse l'Algérie qui luttait contre le terrorisme. Prétextant l'attentat, le Maroc a imposé le visa aux algériens .Les victimes n'étaient pas encore enterrées que le Maroc accusa l'Algérie. La preuve que le Maroc n'était pas intéressé par la lutte contre le terrorisme, mais par la diabolisation de l'Algérie.

En janvier 2004, le Maroc a jugé les personnes suspectées d'être les auteurs de l'attentat. Ils sont tous marocains. Le procès est un aveu que l'Algérie, et contrairement aux accusations marocaines, n'avait aucune implication dans l'attentat. Un nouvel épisode dans la politique hostile lancée par le Maroc contre l'Algérie. Le Maroc a donc cible l'Algérie pendant la colonisation française, au lendemain de l'indépendance et durant les années 1990 tandis que l'Algérie était confrontée aux terroristes.

C'est dans la continuité de la politique hostile à l'Algérie qu' le Maroc œuvre à la construction d'une base militaire près de la frontière avec l'Algérie.

Sofiane Abi

CORONAVIRUS

La Chine confine un demi-million de personnes près de Pékin

Confrontée à un rebond de l'épidémie de Covid-19 à Pékin, la Chine a confiné hier près d'un demi-million de personnes dans un canton situé à 60 km au sud de la capitale.



La Chine a confiné ce dimanche 28 juin près d'un demi-million de personnes près de la capitale Pékin, touchée depuis mi-juin par un rebond de Covid-19 que les autorités décrivent encore comme grave et complexe. Le pays asiatique a largement contenu l'épidémie. Mais l'émergence de quelque 300 nouveaux cas dans la ville en l'espace d'un peu plus de deux semaines alimente les craintes d'une deuxième vague de contaminations. La mairie a déjà lancé une vaste campagne de dépistage, refermé les écoles, appelé les Pékinois à ne pas quitter la capitale et confiné plusieurs milliers de personnes dans les zones résidentielles jugées à risque. Les autorités locales ont annoncé ce dimanche le confinement du canton d'Anxin, situé à 60 kilomètres au sud de Pékin dans la province du Hebei (nord). Onze cas liés au rebond épidémique pékinois y ont été recensés, selon le journal semi-officiel Global Times. Seule une personne par foyer sera désormais autorisée à sortir une fois par jour pour acheter de la nourriture et des médicaments. Le ministère chinois de la Santé a fait état dimanche de 14 nouveaux cas locaux à Pékin lors des dernières 24 heures, portant le total à 311 depuis le début du rebond épidémique. Le foyer a été détecté à Xinfadi, un marché de gros du sud de la ville. Il fournit l'essentiel des supermarchés et restaurants de la capitale en produits frais. Environ un tiers des nouveaux cas rapportés jusqu'à présent sont liés à la section du marché réservée aux viandes de bœuf et de mouton, ont indiqué ce dimanche des responsables municipaux lors d'une conférence de presse. La situation épidémique dans la capitale est grave et complexe, y a souligné Xu Hejian, un porte-parole de la ville. Le dépistage toujours en cours concerne ceux qui ont fréquenté le marché, les employés de restaurants, les livreurs et les habitants de zones résidentielles jugées à risque. Au total, sur 8,3 millions d'échantillons prélevés jusqu'à présent, 7,7 millions ont déjà été testés, a annoncé dimanche la mairie. Le 19 juin, un haut responsable du Centre chinois de contrôle et de prévention des maladies avait affirmé que le nouveau foyer de contamination était désormais sous contrôle, mais que Pékin allait continuer d'enregistrer de nouveaux cas.

R. I.

CONTE RÉPOND SÈCHEMENT À MERKEL :

« C'est moi qui tiens les comptes de l'Italie »

DANS UN ENTRETIEN accordé au « Monde » publié le 26 juin, Anglela Merkel appelle les Etats membres de l'UE à s'unir pour aider notamment les pays les plus touchés par la pandémie de coronavirus « C'est moi qui tiens les comptes. » Le chef du gouvernement italien Giuseppe Conte a sèchement répondu à la chancelière allemande Angela Merkel qui a incité ce samedi les pays européens à utiliser tous les instruments de relance de l'UE, dont le Mécanisme de stabilité (MES). « Rien n'a changé en ce qui concerne les opinions d'Angela Merkel, mais c'est moi, avec Roberto Gualtieri, le ministre de l'Economie, et les comptables de l'Etat, qui tiens les comptes » de l'Italie, a déclaré Giuseppe Conte. « Nous préparons un plan de relance pour l'Italie que nous présenterons en septembre », a ajouté le chef du gouvernement lors d'une conférence de presse, qui était consacrée à la rentrée scolaire en Italie. Giuseppe Conte réagissait aux propos tenus par Angela Merkel dans un entretien publié ce samedi par plusieurs quotidiens européens : La Stampa (Italie), Le Monde (France), Polityka (Pologne), La Vanguardia (Espagne) et Süddeutsche Zeitung (Allemagne). A la question de savoir si l'Italie devrait recourir au Mécanisme européen de stabilité (MES), le fonds de secours européen mis en place pendant la crise de l'euro, Angela Merkel a répondu : « C'est à l'Italie qu'il revient d'en décider. Nous avons créé les instruments, avec la Banque européenne d'investissement, les lignes de crédit de précaution du MES ou le dispositif de chômage partiel SURE ». « Tous peuvent recourir à ces instruments. Nous ne les avons pas créés pour qu'ils restent inutilisés », a ajouté la chancelière. Le débat politique est vif en Italie au sujet d'un éventuel recours à la ligne de crédit du MES. Le dispositif divise notamment la majorité au pouvoir, le Mouvement 5 Étoiles (M5S, antisystème) – dont Giuseppe Conte est proche – y étant opposé tandis que son partenaire dans la coalition, le Parti démocrate (gauche), y est lui favorable. Le Mécanisme européen de stabilité (MES), organisme créé en 2012 lors de la crise de la dette, va octroyer des lignes de crédit aux pays les plus touchés par la crise du coronavirus. Les prêts pourront atteindre jusqu'à 2 % du PIB du pays concerné.

CRISE POLITIQUE EN RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO

Le ministre de la Justice brièvement arrêté

LA CRISE politique a franchi un cap samedi 27 juin en République démocratique du Congo (RDC) avec la brève arrestation du ministre de la Justice, en plein bras de fer autour d'un projet de réforme de la magistrature qui déchire la coalition au pouvoir.

Le garde des Sceaux, Célestin Tunda Ya Kasende, a été libéré quelques heures après avoir été arrêté à son domicile et amené en fin d'après-midi par la police au Parquet général près la Cour de cassation, a constaté sur place un journaliste de l'AFP. « Aucune charge n'a été retenue contre » M. Tunda Ya Kasende, « il est libre. Le procureur lui-même a constaté que le dossier était vide (...) c'était une tracasserie inutile », a affirmé à l'AFP François Nzekuye, porte-parole du PPRD, parti de l'ancien président Joseph Kabila et principale composante du Front commun pour le Congo (FCC) qui regroupe ses partisans.

COLÈRE DU PRÉSIDENT TSHISEKEDI

Le ministre est l'objet d'une enquête pour « faux et usage de faux », selon plusieurs sources judiciaires. Son arrestation est intervenue le lendemain d'un incident en Conseil des ministres et sur fond de crise politique qui fragilise la coalition au pouvoir en RDC. Cette coalition regroupe les forces politiques du président Félix Tshisekedi, vainqueur de la présidentielle du 30 décembre 2018, et celles de son prédécesseur Joseph Kabila, toujours majoritaires au Parlement. Le ministre de la Justice arrêté est membre du FCC, comme le Premier ministre et la majorité des 66 ministres. Il a rang de vice-Premier ministre. Vendredi en Conseil des ministres, il a provoqué la colère du président Tshisekedi, au sujet de trois propositions de loi concernant le statut des magistrats, selon des sources ministérielles. Le président Tshisekedi a été furieux d'apprendre que son ministre de la Justice avait transmis au Parlement les observations du gouvernement sur ces trois propositions de loi, sans consulter ni le président ni l'exécutif. Le Conseil des ministres a appris « que l'Assemblée nationale était déjà en possession des observations du gouvernement (...) à l'initiative personnelle » du ministre de la Justice, relève le compte-rendu du Conseil. Le président de la République aurait même claqué la porte du Conseil, indique une source ministérielle à l'AFP La présidence dément cette version des faits.

Dans une « mise au point », le directeur de cabinet de M. Tshisekedi indique que le chef de l'Etat devait participer à une visioconférence avec d'autres chefs d'Etat africains. « De ce fait il a délégué (...) au Premier ministre le pouvoir de présider et de terminer la réunion du Conseil des ministres ». L'arrestation du ministre de la Justice, proche de M. Kabila, parachève une semaine de tensions. Des hauts responsables du FCC sont venus le soutenir samedi soir au Parquet, parmi lesquels la soeur jumelle de l'ancien président Kabila, a constaté un journaliste de l'AFP. Mardi et mercredi, des manifestations contre les trois propositions de loi avaient éclaté autour du Parlement, menées par plusieurs centaines de motos-taxis fidèles à l'UDPS de M. Tshisekedi. Des manifestants ont attaqué des résidences de proches de l'ancien président Kabila. La police a fait état mercredi de 40 interpellations et 18 blessés, dont 15 policiers. Les trois propositions de loi de la discorde portent sur le « statut des magistrats » et « l'organisation, le fonctionnement et les compétences des juridictions de l'ordre judiciaire ». « Notre souhait est de définir l'autorité que le ministre de la Justice exerce sur les magistrats du Parquet », a expliqué l'un des auteurs de la proposition de loi, Aubin Minaku, ancien président de l'Assemblée dans les dernières années du long régime Kabila (2001-2018). Il ne s'agit pas de « museler les magistrats du Parquet », a-t-il assuré sur la radio Top Congo FM. Dans un communiqué lundi, l'UDPS a au contraire estimé que « ces propositions de lois ne visent qu'à entamer l'indépendance de la magistrature et ce, au profit du ministre de la Justice ». Samedi, la très influente Conférence épiscopale (Cenco) a aussi mis en garde : « Il est clair que si l'on y prend garde, les propositions de loi en examen à l'Assemblée nationale porteront atteinte à l'indépendance judiciaire ». Ces tensions interviennent une semaine après la condamnation sans précédent d'une figure centrale de la vie politique, Vital Kamerhe, à 20 ans d'emprisonnement pour corruption. Le tribunal avait suivi les réquisitions du Parquet contre M. Kamerhe, ancien président de l'Assemblée, directeur de cabinet et allié du président Tshisekedi.

R. I.

ZIDANE AVOUE SON ADMIRATION POUR MAHREZ

INTERROGÉ par le journaliste algérien de beIN Sports Djamel Djabali en conférence de presse, Zineddine Zidane a parlé de Riyad Mahrez qu'il affrontera dans un peu plus d'un mois en 1/8e de final retour de la Champions League à l'Ettihad Stadium. Le journaliste demande à Zidane si jouer à la fois le titre en Liga et la Champions League lui laisse le temps d'observer son futur adversaire Manchester City et plus particulièrement Riyad Mahrez. Il l'interroge pour savoir si l'aime comme joueur et quelles sont ses qualités. Zidane répond « Oui, il est très bon, c'est un joueur différent, très bon techniquement, qui aime le jeu vertical, demandant toujours le ballon vers l'avant et en même temps il est très rapide et rapide aussi balle au pied » et de terminer en disant « Voilà, vous m'avez interrogé sur ses qualités mais ça reste un joueur de l'équipe adverse ».

ES TUNIS : L'ALGÉRIEN TAYEB MEZIANI NON RETENU POUR LA REPRISE

L'ATTAQUANT algérien de l'Espérance Tunis, Tayeb Meziani, ne figure pas dans la liste des joueurs retenus pour la reprise du championnat tunisien de football, prévue le dimanche 2 août
prochain, a annoncé l'entraîneur Mouine Chaâbani. Outre l'ancien buteur du Paradou AC, le coach espérantiste a révélé qu'il compte se passer des services de plusieurs autres joueurs pour la reprise
de la Ligue 1 locale, dont les Nigérians Samuel Atvati et Junior Lokosa ainsi que le Tunisien Raed Fadaa. Depuis son arrivée en Tunisie, Meziani a été très peu utilisé par le coach Chaâbani, ne disputant qu'une seule rencontre comme titulaire, lui dont le contrat avec les «Sang et Or» expire en 2022. L'Algérien a sans doute fait les frais des nouvelles instructions données par les hautes instances du football tunisien, notamment celles qui imposent aux clubs d'utiliser au moins cinq joueurs tunisiens dans leurs effectifs respectifs. Outre Meziani, l'EST compte dans ses rangs pas moins de six autres joueurs algériens, à savoir Bedrane, Chetti, Tougaï, Benghit, Meziane et Bensaha.

ALGÉRIE : DÉCÈS DU PRÉSIDENT DE LA LIGUE D'ANNABA, AHMED MEBREK

LE PRÉSIDENT de la Ligue régionale d'Annaba, Ahmed Mebrek, est décédé samedi des suites d'une longue maladie à l'âge de 73 ans, a annoncé dimanche la Fédération algérienne de football (FAF).Ancien joueur de Hamra Annaba puis dirigeant en club, le défunt a présidé la Ligue régionale d'Annaba depuis sa création en décembre 2002. Il a toujours oeuvré pour son développement jusqu'au début de l'année 2020, lorsqu'il fut destitué de son poste par la FAF. Une décision que Mebrek avait qualifié d'»arbitraire», «brutale» et «illégale» envers un président élu, avant d'engager une procédure en justice, avec l'espoir d'être rétabli dans ses droits. Entre-temps, Mebrek était gravement tombé malade et la détérioration rapide de son état de santé l'a empêché d'aller au bout de cette procédure.

COUPE DU MONDE 2014 :

LA FIFA REND HOMMAGE AUX VERTS

Il y a six ans jour pour jour, l'Algérie accédait aux huitièmes de finale de la Coupe du Monde de la FIFA™ pour la première fois de son histoire, après trois tentatives infructueuses en 1982, 1986 et 2010. En poste depuis 2011, le technicien bosnien Vahid Halilhodzic aborde la phase finale à la tête d'une équipe jeune, mais pleine de talent. Quelques semaines plus tard, l'Algérie franchit pour la première fois de son histoire la phase de groupes.



PRÉCÉDEMMENT, DANS LE GROUPE H…

Une entrée difficile contre la Belgique : Face aux Diables Rouges, les Algériens optent d'entrée de jeu pour un pressing très haut. Dans un premier temps, la stratégie semble payante et permet même à Sofiane Feghouli d'ouvrir le score sur penalty, en trompant Thibaut Courtois. Les Belges égalisent en deuxième mi-temps, sur une magnifique tête de Fellaini. À dix minutes du terme, Mertens double la mise au terme d'une contre-attaque rondement menée. On change tout contre la République de Corée : Vahid Halilhodzic tire les enseignements de cette défaite et procède à cinq changements pour affronter la République de Corée. Son message est entendu : visiblement galvanisés, les Fennecs inscrivent quatre buts dans un même match pour la première fois de leur histoire en Coupe du Monde. Slimani, Halliche, Djabou et Brahimi inscrivent tour à tour leur nom au tableau d'affichage.

JOUR J CONTRE LA RUSSIE

Les Russes ouvrent le bal : À l'approche de la dernière journée, l'Algérie affiche trois points au compteur, tandis que la Russie ne compte à son actif qu'un nul, obtenu face à la République de Corée. Les Européens sont donc dans l'obligation de s'imposer pour aller plus loin, tandis que les Fennecs doivent avant tout éviter la défaite. Les hommes de Fabio Capello ouvrent rapidement le score, en profitant des espaces libérés par la sortie sur blessure de Sofiane Feghouli, touché à la tête.Slimani égalise : À la pause, la Russie conserve un maigre avantage mais, au retour des vestiaires, les Algériens intensifient leur pression. Profitant d'un coup franc tiré par Brahimi, Slimani trompe Akinfeev et remet les deux équipes à égalité.Délivrance : Les supporters algériens en tribunes et leurs compatriotes restés au pays vivent une fin de match très tendue. Pendant 30 minutes, le gardien Rais Mbolhi multiplie les interventions décisives. Il s'interpose notamment devant Kokorin, auteur de l'ouverture du score en début de match. Lorsque M. Cakir, l'arbitre de la rencontre, donne le coup de sifflet final, les Fennecs peuvent laisser libre cours à leur joie. Fous de joie, les joueurs agitent des drapeaux algériens pour exprimer leur fierté.

LA SUITE ?

Le huitième de finale contre l'Allemagne revêt une signification particulière aux yeux des Algériens, qui ont battu la RFA (2-1) en 1982. Mais, cette fois, deux buts en prolongation signés André Schürrle et Mesut Özil viennent mettre un terme à leurs ambitions, malgré la réduction du score de Djabou. Les Fennecs n'ont pourtant pas à rougir de leur parcours. Ils s'inclinent face à une formation en état de grâce, qui étrillera un peu plus tard le Brésil 7-1 en demi-finale, avant de remporter le titre suprême face à l'Argentine, sur un but de Götze.

UN ACCUEIL TRIOMPHAL

Plus d'un million d'Algériens se rendent à l'aéroport Houari Boumédiène pour souhaiter la bienvenue à leurs héros. Les internationaux passeront ensuite plusieurs heures dans un bus à impériale pour commémorer ce parcours historique en compagnie de leurs supporters.

ENTENDU…

« Nous avons livré une performance inoubliable, face à une belle équipe de Russie. Nos joueurs ont lutté courageusement. Je pense que le résultat était juste et que notre qualification était méritée. Nous avons énormément progressé techniquement et tactiquement au Brésil. Nous étions habités par une confiance énorme. Si nous n'avions pas perdu contre l'Allemagne, je pense que nous serions allés en finale. » Vahid Halilhodzic, sélectionneur de l'Algérie en 2014.

LA STAT

4 – Pour la première fois, l'Algérie a inscrit quatre buts dans un match de Coupe du Monde. La victoire (4-2) sur la République de Corée, lors de la deuxième journée, a largement contribué à la qualification pour les huitièmes de finale.

Le saviez-vous ?

Vahid Halilhodzic a utilisé 20 de ses 23 joueurs pendant le tournoi. Seuls Liassine Cadamuro et les deux gardiens remplaçants, Cédric Si Mohammed et Mohamed Zammamouche, n'ont pas eu l'occasion de fouler les pelouses brésiliennes. On peut en conclure que le technicien bosnien n'a pas hésité à modifier son onze de départ au gré des événements, avec le succès que l'on sait.

In FIFIA Online

Liverpool champion d'Angleterre: Klopp veut rentrer dans l'histoire des Red's

APRÈS avoir officiellement remporté le titre de champion d'Angleterre, jeudi soir, Jürgen Klopp ne veut pas que son équipe s'arrête en si bon chemin. L'Allemand, qui vient de célébrer la réalisation tant attendue, sait que la référence de 100 points de Manchester City est à portée de main, mais concède que la liste des rencontres encombrées rend sa réalisation particulièrement difficile. Les Reds ont accumulé 86 points à ce jour et il leur reste maintenant sept matchs pour battre le record - tous à disputer en l'espace de 25 jours. «C'est incroyablement difficile, alors c'est sûr que nous devons apporter des changements et nous devons être chanceux avec tout», a déclaré Klopp à CNN Sport. «Pour moi en tant qu'entraîneur, mon travail consiste à m'assurer que nous traverserons cette période sans problèmes majeurs.» Les fans de Liverpool, soulagés que l'attente angoissante soit enfin terminée, devraient être excités par ce qui va suivre pour leur club, selon Klopp. Le manager de 53 ans dit qu'il veut faire d'Anfield une forteresse pour les années à venir et s'appuyer sur ce qui est déjà l'une des meilleures équipes à avoir jamais joué dans la division. Klopp insiste sur le fait que l'accent n'a jamais été mis sur les autres clubs. «Pour moi, il est important que nous nous améliorions et pour moi, il est important que nous montrions encore la cohérence et pour moi, il est important que personne ne veuille nous jouer», a-t-il déclaré. Klopp et l'équipe de Liverpool ont célébré leur exploit ensemble en regardant Chelsea battre Manchester City - leur remettant ainsi le trophée - dans un complexe de golf de la ville. Le coup de sifflet final a été accueilli par des scènes jubilatoires alors que les joueurs et les entraîneurs dansaient jusqu'aux petites heures du matin. Un Klopp émotionnel, incapable de passer quelques premières interviews sans pleurer, a confirmé que toutes les personnes présentes se trouvaient dans la même bulle sociale et a déclaré qu'il était important de partager une telle occasion capitale. La capacité de Klopp à créer une culture passionnante autour du club témoigne du travail qu'il a fait depuis son arrivée en 2015 et rien n'empêcherait les supporters de Liverpool de célébrer le titre avec style.

FAF : Les statuts de la Ligue Nationale de football des jeunes finalisées

Parmi les projets initiés par l'actuel Bureau fédéral de la Fédération algérienne de football (FAF), la création de la Ligue nationale de football des jeunes (LNFJ).



Cette Ligue se veut être la première structure à mettre l'enfant et le jeune footballeur au centre de son intérêt et la première à mettre le développement et la formation au cœur de son projet. Parmi ses objectifs :– Encourager une activité bénéfique pour la formation intégrale de chaque enfant et adolescent.– Stimuler la pratique du football des jeunes en mettant l'accent sur les aspects sociaux, éducatifs et récréatifs, plutôt que sur la compétition. – Promouvoir des espaces pour la pratique du football à l'intention des enfants et des adolescents où l'on encouragera les valeurs et les compétences de la vie, en misant sur la transcendance de la compétition sportive.– Organiser, encourager et diriger le perfectionnement de toutes les institutions de l'environnement, en encourageant l'organisation de cours de formation à l'intention des dirigeants, des conseillers techniques, des arbitres et des parents, et en favorisant l'amélioration du football des enfants. – Etablir les conditions, les catégories et les formes de développement du football des enfants sur le territoire national, en recherchant la participation des enfants des deux sexes, sans distinction d'aucune sorte. La mission de cette LNFJ est de garantir et d'assurer le bon déroulement de toutes les activités liées au football des enfants, réglementer, former et sensibiliser tous les acteurs et institutions du milieu afin de promouvoir un environnement propice à la formation intégrale de chaque enfant sur tout le territoire national.

Cette Ligue se constitue comme une organisation de référence dans le cadre du football des enfants, qui promet la prise en charge des enfants et la pratique du sport. Confiés à la Commission du statut du joueur, présidée par M. Larbi OUMMAMAR, membre du bureau fédéral, les statuts de la LNFJ sont fin prêts et seront examinés par le bureau fédéral avant leur adoption final. Cette Ligue aura son indépendance et disposera de ses propres organes et officiels (assemblée générale, président, SG, bureau de ligue, commissions permanentes, conseil consultatif technique, organe juridictionnel).On y reviendra avec plus de détails sur ce projet porteur pour le football des jeunes en Algérie.

L'hommage de la FAF un chevalier du sifflet "MOHAMED MEZAHI", après une carrière pleine et exemplaire

COMME PRÉVU, un hommage a été rendu, ce dernier weekend de juin 2020, à l'un des survivants des quatre premiers arbitres algériens ayant décroché le grade d'international en 1963, en l'occurrence M. Mohamed MEZAHI, alors que M.M. BENZELLAT Kouider, CHEKAIMI Abdelaziz et KHELIFI Ahmed nous ont déjà quittés. La cérémonie, qui a été couverte par quelques médias, s'est déroulée au domicile de cette grande figure de l'arbitrage algérien en présence des membres de sa famille qui ont tenu à remercier les présents et initiateurs de ce geste ainsi que le président de la Fédération algérienne de football et les membres du bureau fédéral à savoir M.M. Amar BAHLOUL, Mohamed GHOUTI et Hacène AZROUR. Pour l'histoire, M. MEZAHI a entamé sa carrière en 1947 à l'âge de 20 ans et a pris sa retraite professionnelle en 1972, après 25 ans en tant qu'arbitre directeur . Durant la période coloniale, il a officié plusieurs matches à l'est du pays, tels que JSM Philippeville vs. Racing Philippeville (actuelle Skikda) ; USM Sétif vs. SSS Sétif ; USM Ain Beida vs. USM Khenchela ; JSM Tébessa vs. USM Annaba. En inter ligues, il a aussi arbitré la Coupe d'Afrique du Nord en 1956. Apres l'Indépendance, M. MEZAHI a arbitré la première finale du championnat algérien en 1963 entre l'USMA et MCA, et enchaînera une multitude de rencontres dont certaines grandes affiches USMA Annaba – MC Alger en 1964, CR Belouizdad – RC Kouba en 1966, MC Alger – ES Sétif en 1970 et MC Alger – NA Hussein-Dey en 1970.M. MEZAHI décrocha le badge fédéral en 1963, et trois ans plus tard il est désigné pour arbitrer la finale de Coupe d'Algérie au stade du 20 août entre le RC Kouba – CR Belouizdad. En 1966, il est déjà sur les terrains d'Afrique où il officia le match de la 3ème place de la CAN entre le Sénégal et la Côte d'Ivoire comme arbitre principal avant de passer juge de touche lors de la finale ayant opposé le Ghana à la Tunisie il est juge de touche aux côtés du regretté CHEKAIMI. C'est d'ailleurs la première fois qu'une CAN est assuré par des arbitres algériens. Sur sa lancée, il effectuera plusieurs sorties de compétition africaine entre 1963 et 1970, année où il tiendra le sifflet lors de la rencontre des éliminatoires de la Coupe du monde entre le Nigéria et le Soudan, aidé dans sa mission par M.M. BENGANIF et MOHANDI. Avant de prendre une retraite bien méritée, M. MEZAHI est nommé Président de la Commission Régionale d'arbitrage de la Ligue Constantinoise de Football (LCF), puis membre de la commission central d'arbitrage de la FAF. M. MEZAHI sera honoré par l'ancien président de la CAF, Issa HAYATOU qui lui adressa une lettre de remerciement qui trône d'ailleurs parmi les photos souvenirs et autres médailles qui ont consacré une carrière exemplaire.

ÉQUIPE NATIONALE :

La fédération émiratie aurait proposé un salaire de 500.000 euros à Belmadi

RÉCEMMENT, la presse des Emirats arabes unis a révélé que la fédération de football de ce pays a tout tenté pour convaincre le sélectionneur national, Djamel Belmadi, de prendre en mains son onze national. Selon ces mêmes sources, c'est un haut responsable de cette fédération qui est resté en contact permanent avec Belmadi tout au long de plusieurs semaines, dans l'espoir de lui arracher son OK mais en vain. Face à ce refus, le responsable en question est allé jusqu'à proposer un salaire mensuel de l'ordre de 500.000 euros au driver des Verts qui, s'il l'avait accepté, il serait devenu l'un des entraineurs les plus chers au monde. Il y a quelques jours, le président de la FAF, Kheïreddine Zetchi, a lui-même confirmé aussi que le patron de l'équipe nationale, Djamel Belmadi, a été sollicité à plusieurs reprises par d'autres Fédérations depuis le sacre des Verts en Coupe d'Afrique.« Je peux vous assurer que depuis le sacre africain en 2019, Belmadi a reçu des offres très alléchantes sur le plan financier. Il prendra une décision sur son avenir après le Mondial 2022. », a dit le premier responsable du football en Algérie. Et de poursuivre : «Belmadi a un attachement extrêmement fort avec son pays. Il a un amour pour ce pays qui est vraiment indescriptible. Aujourd'hui, l'Algérie peut se targuer d'avoir l'un des meilleurs sélectionneurs au monde». C'est que le coach national aspire à relever un autre défi avec la sélection nationale. On se rappelle qu'il y a quelques mois, lorsqu'il a été invité dans une émission sportive de la chaîne française Canal+, il a surpris tout son monde en déclarant qu'il visait la prochaine coupe du monde. L'homme n'a jamais caché ses ambitions d'aller au bout du rêve avec les Fennecs. Le fait d'avoir proposé au président de la FAF de désigner Madjid Bougherra au poste de sélectionneur national des joueurs locaux renseigne de sa volonté de rendre encore des services au football algérien, lui, dont le contrat avec la FAF expire en 2022.

ALLEMAGNE : RAMY BENSEBAINI ET M'GLADBACH EN C1

LA BUNDESLIGA est le premier grand championnat européen a être allé au bout de cette incroyable saison 2019/2020 et le Borussia Moenchengladbach termine à la 4e place.Victorieux sur le score de 2-1 face au Hertha Berlin, les coéquipiers de Ramy Bensebaini feront leur retour en Champions League après une absence de 5 saison. Pour rappel le Borussia a été finaliste de la Coupe d'Europe des Clubs champions en 1977. L'Algérien termine la saison avec 26 matchs toutes compétitions confondues, 5 buts et 5 passes décisives. Il aura joué 19 matchs comme arrière gauche, 4 comme milieu gauche et un comme défenseur central même si il lui est arrivé d'être replacé dans l'axe en cours de match. Arrivé l'été dernier de Rennes pour 8 millions d'€, sa côte est montée jusqu'à 12 millions en cours de saison. Une adaptation réussie pour le joueur de 25 ans passé par l'académie JMG/Paradou et une nouvelle étape la saison prochaine avec la découverte de la Champions League.

ARABIE SAOUDITE : YOUCEF BELAÏLI SE PRÉPARE À RÉINTÉGRER AL-AHLI

LE MILIEU de terrain algérien de la formation saoudienne du Ahli Djeddah, Youcef Belaïli, bloqué depuis plusieurs semaines à Oran en raison de la pandémie de coronavirus, s'apprête à réintégrer les rangs de son club employeur après la réouverture de l'espace aérien dans certains pays, a rapporté samedi la presse locale. «Le club d'Al-Ahli va bientôt récupérer ses deux joueurs africains, à savoir l'international algérien Youcef Belaïli et l'international capverdien Djaniny Tavares, qui seront rapatriés via l'aéroport de Paris, Dubaï ou Manama, avant de rentrer par la suite sur le sol saoudien», a rapporté le journal Echark. «Pour ce qui est du staff technique serbe, il va revenir à bord d'un vol spécial», a encore précisé la même source. Belaïli (28 ans) était rentré chez-lui, à Oran, au mois de mars dernier, juste après la suspension des compétitions de football en Arabie saoudite.

L'international algérien est sous contrat avec le Ahli Djeddah jusqu'en 2022, mais il est très convoité en cette fin de saison.

FIFA : UNE AIDE D'1,5 M$ POUR LA FAF

LE CONSEIL de la FIFA a décidé de distribuer 1,5 milliard de dollars aux associations membres lors de sa réunion du 25 juin 2020.La Fédération algérienne de football a annoncé qu'elle recevra « 1 million de dollars en guise d'aide et 500 000 dollars destinés au football féminin » lors des prochaines semaines. La FAF a indiqué : « Contrairement aux fausses informations ayant circulé ces derniers jours selon lesquelles la FAF aurait reçu une aide de la FIFA, ce n'est que jeudi lors de son Congrès que l'instance faitière a pris cette décision et arrêté le montant d'un milliard et demi de dollars à mettre à la disposition du football. ».

L'instance fédérale a aussi ajouté que la façon dont sera redistribué cet argent sur le football national sera décidée ultérieurement.

18 AMBULANCES POUR LES STRUCTURES DE SANTÉ DE LA WILAYA DE LAGHOUAT

LA WILAYA de Laghouat vient d'acquérir dix-huit (18) nouvelles ambulances médicalisées pour les structures de santé publique, a-t-on appris avant-hier auprès des services de la wilaya .
L'établissement public hospitalier (EPH) « H'mida Benadjila » de Laghouat, et l'EPH « Abdelkader Bedjarra » d'Aflou ont été renforcés par deux ambulances chacun destinées à l'évacuation des malades suspectés d'être atteints du Coronavirus, a expliqué le responsable de la cellule de communication de la wilaya, Sid-Ali Mourad.
Les autres véhicules médicalisés seront attribués en fonction des besoins aux autres établissements de santé de la wilaya en vue de promouvoir les prestations médicales, notamment les opérations d'évacuation des malades, a-t-on précisé de même source.
L'opération de dotation des hôpitaux de divers équipements et matériels, dont les ambulances médicalisées, entre dans le cadre du plan du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire (MICLAT) ayant pour objectif d'accompagner le secteur de la santé durant cette conjoncture actuelle délicate, a indiqué le même résponsable.

R.R

UN ARBRE POUR CHAQUE CITOYEN

Plus d'un million d'arbres plantés à Blida

LA WILAYA de Blida a réussi à dépasser l'objectif fixé dans le cadre de la campagne nationale « un arbre pour chaque citoyen », en plantant plus d'un million d'arbres à travers tout le périmètre de la wilaya, a-t-on appris avant-hier auprès de la Conservation des forêts de Blida.
La responsable de la direction, Dalila Benani a précisé que la wilaya de Blida avait fixé un objectif de 800.000 arbres à planter dans le cadre de la campagne nationale de reboisement lancée, octobre passé, sur l'ensemble du territoire national, affirmant que cet objectif a été dépassé « de loin ».
A travers les 25 communes de la wilaya, Blida a réussi a dépassé le cap fixé a priori, en plantant au total 1.140.000 arbustes, a-t-elle indiqué, saluant à cette occasion la participation massive des différents acteurs, autorités, directions exécutifs et associations.
« La grande adhésion aux campagnes de reboisement n'est pas étrange aux Blidéens qui ne ratent pas ce genre d'occasions pour marquer leur présence », a-t-elle fait remarquer, rappelant que les campagnes de reboisement s'inscrivent dans le cadre des campagnes de sensibilisation organisées à longueur d'année en vue de protéger le couvert forestier et lutter contre les feux de forêts.
S'étalant du 25 octobre au 21 mars, la campagne « un arbre pour chaque citoyen » intervient dans le cadre du Programme national de reboisement (PNR) et vise la plantation de 43 millions d'arbres sur tout le territoire national.

R.R

COVID-19 À SÉTIF

Intensification des contrôles pour sensibiliser les citoyens

Les services de la sûreté de la wilaya de Sétif intensifient leur présence sur le terrain ces derniers jours pour sensibiliser les citoyens au port du masque protecteur et les inciter à respecter les mesures préventives contre la propagation du Coronavirus, a-t-on constaté.



Les éléments de la sûreté de la wilaya multiplient les sorties dans toutes les régions de la wilaya, ciblant notamment les marchés et les grands espaces commerciaux, afin de sensibiliser les citoyens au port des bavettes et de veiller à la stricte application des mesures de protection contre l'épidémie du coronavirus.
Le chargé de communication de la police de Sétif, le commissaire Abdelouaheb Aissani, a indiquéque les services de sûreté de la wilaya « ont soigneusement étudié la répartition de leurs éléments sur l'ensemble de leur territoire de compétence pour veiller à la stricte application des mesures préventives contre le Covid-19 et verbaliser les contrevenants au confinement sanitaire. » Au cours des opérations de contrôle, a-t-il dit, il a été établi 2488 contraventions pour non port de bavette et ce en application du décret exécutif n 20-127 du 20 mai 2020 modifiant et complétant le décret exécutif n 20-70 du 24 mars 2020 fixant des mesures complémentaires de prévention et de lutte contre la propagation du coronavirus et rendant obligatoire le port de celui-ci. « Ce décret stipule que le masque de protection doit être porté par toutes les personnes et en toutes circonstances, sur la voie et les lieux publics, sur les lieux de travail, ainsi que dans tous les espaces ouverts ou fermés recevant le public, notamment les institutions et administrations publiques, les services publics, les établissements de prestations de services et les lieux de commerce », a souligné le commissaire Aissani. Visant à asseoir la culture du port de masque dans les lieux publics, ces mesures prises à l'encontre des contrevenants se veulent à la fois répressives, mais aussi sensibilisatrices des citoyens quant à l'impératif respect des gestes de protection contre la pandémie du Covid-19. Le commissaire Aissani a également fait savoir que 11423 dossiers ont été établis pour non-respect du confinement, en plus de la mise en fourrière de 171 véhicules et de 851 motocyclettes.
Pour ce qui est des activités commerciales, il a révélé que 277 procès-verbaux ont été dressés à l'encontre de commerçants et de leurs clients pour non-respect des mesures de distanciation sociale à l'intérieur des magasins.
Le chargé de communication de la sûreté de la wilaya de Sétif a affirmé que ces opérations ont été précédées d'une vaste campagne de sensibilisation dans les 60 communes de la wilaya ayant visé toutes les franges de la société qui a mis en avant l'importance de se plier aux mesures préventives notamment sur la voie publique et les lieux de commerce.

LPP

Visites d'inspection de chantiers de réalisation dans les wilayas de Tizi Ouzou et de Bejaïa

LE PRÉSIDENT directeur général (P-dg) de l'Entreprise nationale de promotion immobilière (ENPI), Hafedh Soufiane effectué, vendredi dernier, une visite de travail et d'inspection de projets relevant de son entreprise, dans les wilayas de Bejaïa et de Tizi Ouzou, a indiqué l'ENPI sur sa page officielle Facebook.
Accompagné du directeur régional centre de l'ENPI et du directeur des projets de la wilaya de Tizi Ouzou, M. Hafedh s'est enquis, à une heure tardive de la soirée de vendredi, de l'état d'avancement du projet des 288 logements promotionnels publics (LPP) à Tamda.
Le même responsable a instruit, lors de cette visite, l'accélération de la cadence des travaux, en vue de livrer le projet, dans les meilleurs délais et de coordonner avec les agents de l'entreprise Sonelgaz, en vue de raccorder le projet aux réseaux électricité et gaz, lit-t-on dans le communiqué de l'ENPI.
M.Hafedh a également mis l'accent sur la nécessité de respecter les normes et standards de qualité dans la réalisation des logements et d'accélérer la cadence des travaux d'aménagement extérieur, en coordination avec la direction de l'Urbanisme et de la construction de la wilaya de Tizi Ouzou.
Le P-dg de l'ENPI, s'est rendu, par la suite, dans la wilaya de Béjaia où il a inspecté le projet des 154 logements LPP à Oued Ghir. Inspectant le projet, M. Hafedh s'est dit instatisfait de la qualité des travaux et de la stratégie adoptée dans la réalisation, tout en relevant une série d'anomalies. A ce propos, le même responsable a donné des instructions strictes au bureau d'études et aux entrepreneurs pour y remédier, afin d'accélérer le rythme des travaux d'aménagement extérieur.
Pour rappel, le P-dg de l'ENPI avait effectué jeudi dernier une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Skikda où il s'est enquis de l'avancement de nombre de projets.
Lors de cette visite, M. Hafedh a pris plusieurs décisions dont la suspension du directeur des projets de l'entreprise dans cette wilaya jusqu'à sa comparution devant le conseil de discipline, tout en prenant des décisions fermes à l'encontre d'un des chefs de projets, en sus d'une mise en demeure adressée au bureau d'études chargé de la réalisation du projet.
Inspectant, par la même occasion, les projets des logements promotionnels aidés (LPA) à Skikda, le P-dg a décidé de dépêcher une commission technique, composée de représentants de l'Organisme National de Contrôle Technique de la Construction (CTC) et d'autres relevant de la direction régionale pour le recensement des dysfonctionnements enregistrés.
A cet effet, M. Hafedh a ordonné la reprise des travaux à l'arrêt au niveau des sites de logements, tout en appelant au parachèvement des travaux d'aménagement extérieur.
Lors de la même visite, le P-dg avait tenu une réunion avec les souscripteurs afin d'écouter leurs préoccupations.

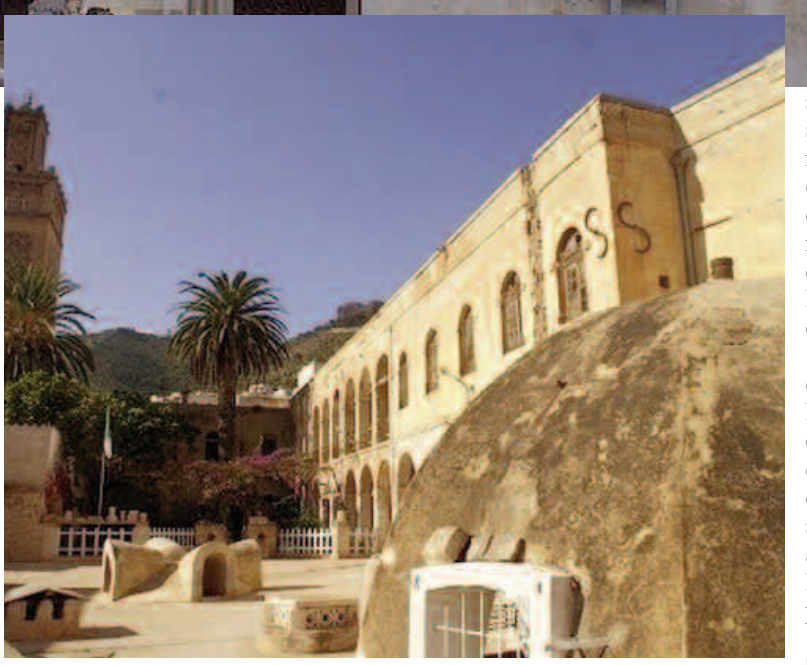
R.R

PRÉSERVATION DU PATRIMOINE CULTUREL À ORAN

Mosquées en attente de restauration

Nombre de mosquées datant de plusieurs siècles, demeurent des repères de la longue histoire de la ville d'Oran, riche en événements successifs, et nécessitent une restauration.





L'occupation de la ville de l'ouest d'Algérie par les forces espagnole et française durant plus de 400 ans, la destruction de certains sites cultuels, la transformation de leur vocation première durant cette sombre période de l'histoire, les saisies des biens waqfs sont autant de faits. Faits qui n'ont pas réussi à détourner ces lieux de leur mission cultuelle et de pôle de rayonnement et d'enseignement religieux, rapporte l'Agence presse service d'Algérie. Des sites comme les mosquées Hassan Pacha, Bey Mohamed Benothmane El Kebir et Imam El Houari, parmi les plus anciennes d'Oran, nécessitent aujourd'hui des travaux de restauration et de réfection pour sauvegarder leur architecture et les protéger des aléas du temps. Dans ce sens, des actions sont entreprises auprès des autorités concernées, selon le directeur local des Affaires relieuses et des waqfs, Messaoud Amirouche. Il est question de rendre hommage aux grands Hommes et aux érudits ayant marqué l'histoire du pays, de sauvegarder les lieux de culte, pôles de la résistance contre l'acculturation et la spoliation de la personnalité algérienne. Les mosquées de la ville d'Oran sont incontestablement de véritables mémoires, elles témoignent de sa longue et riche histoire. Celle de Hassan Pacha, l'une des plus anciennes de la ville, sera construite par le Bey Mohamed El Kebir, après la libération d'Oran, en 1792, c'est-à dire après près de trois siècles d'occupation espagnole comme le précise le chef de service culture islamique et enseignement coranique à la même direction de wilaya, Mokhfi Boukhemacha. La plaque de marbre, dévoilée lors de l'inauguration de cette mosquée, en 1796, est jusqu'à présent conservée dans l'une des galeries du musée national Ahmed-Zabana, dans le quartier populaire de M'dina Djedida. Edifiée non loin du Palais du Bey, sur la rive orientale du Oued R'hi (actuellement Oued Ras El Aïn), dans l'actuel quartier populaire de Sidi El Houari, cette mosquée s'étend sur une surface de 1.382 m². De nombreux quartiers ont vu le jour autour de ce lieu, constituant la nouvelle ville d'Oran.

CLASSEMENT ET TRAVAUX

En 2009, la mosquée sera fermée après l'apparition de fissures sur sa plateforme, les colonnes et ses différents éléments de soutien. En 2017, un accord sera signé pour la restaurer, le palais du Bey aussi, entre la direction locale de l'urbanisme et de la construction et l'Agence turque de coopération et de développement (TIKA). Les travaux devaient être financés par le groupe turc Tosyali-Algérie. Au jour d'aujourd'hui, le projet est resté au stade des études techniques, est-il précisé par la direction des Affaires religieuses. La situation de ce site, classé en 1952, est devenue encore plus difficile en raison de son squat par 14 familles du quartier voisin dont les habitations se sont effondrées. Ces familles occupent toujours les lieux, ce qui rend difficiles voire impossibles les travaux. L'autre mosquée, celle de Mohamed Benothmane Kébir, s'étend sur 1.394 m², elle sera construite en 1799 sur la rive ouest de l'oued de Ras El-Aïn. Les forces d'occupation française l'ont transformée en hôpital militaire (Baudens). Certains de ses éléments architecturaux ont disparu. Elle sera restaurée en 1980 mais son minaret est aujourd'hui menacé d'effondrement. Il est enregistré fréquemment des chutes de pierres à son niveau. Aussi, la mosquée du Bey est-elle édifiée par l'autorité ottomane, dans le quartier de Kherguetah, en 1793. Après le début de la colonisation française, ce lieu de culte sera fermé. A quelques années du déclenchement de la guerre de libération nationale, il sera rouvert et autorisé à accueillir les fidèles pour l'accomplissement des prières.

PASSÉ ZIANIDE

De son côté, la mosquée Imam Sidi Houari, une zaouïa, sera bâtie par le saint homme Mohamed Benomar Houari (1350-1439), dans l'actuel quartier populaire éponyme de la ville. Le mausolée de M. B. Houari, construit à proximité de la mosquée, reste visité par la population locale, par les touristes nationaux et parfois étrangers. Ce site jouit d'une place importante dans la mémoire collective de la ville et de la population oranaise. La zaouïa et son école, remontant à la période zianide, ont assuré l'enseignement de la théologie et de la diffusion des préceptes de l'islam. Après le début de la colonisation française, le site sera transformé en armurerie et en dépôt de matériel militaire. La mosquée a repris sa fonction après le recouvrement de l'indépendance nationale. D'une surface de 1.452 m², elle a bénéficié de travaux de restauration en 2015. En dépit de toutes les tentatives visant dans le passé à les dénaturer et à détourner leurs vocations premières, les anciennes mosquées d'Oran, loin d'être des vestiges du passé, demeurent des édifices incontournables. Elles témoignent de leur rôle dans la préservation de l'identité nationale sur les plans religieux, culturel et civilisationnel. Elles contribuent à la consolidation de toutes les valeurs humaines et spirituelles d'une génération à l'autre.

R. C

SORTIR

ECRITURE Concours d'écriture A quoi ressemblera le monde de demain ? Pour les juniors (- 18 ans) & adultes (18 ans +). Participer avec un texte de poésie, conte, nouvelle ou bien un dessin. A envoyer avant le mardi 30 juin à minuit. Adresse : concoursdecriture2020.alger@if-algerie.com. Consulter : if-algerie.com/alger

JEUX Africa Games Space – Salon africain du jeu vidéo et des loisirs – du mercredi 01 juillet au dimanche 05 juillet. Pavillon central de la Société algérienne des foires et Expositions, Pins-Maritimes, Alger. Pour les Gamers, Geeks, Streamers, amoureux de jeux vidéos… Consulter les pages Facebook africagamesspace et proboxalgerie.

FILMS Dix long-métrages et onze court-métrages jusqu'au lundi 13 juillet en ligne.
Films. Animations, fictions, documentaires et films jeune public africains et français sous-titrés: ifcinema.institutfrancais.com/fr/alacarte
Rafiki de Wanuri Kahiu (Kenya, 83', 2018)
Le Nouveau de Rudi Rosenberg (France – comédie, 81', 2015), Malika et la sorcière de Nabaloum Boureima (Burkina Faso, jeune public, 15', 2014), Le Vélo de l'éléphant de Olesya Shchukina (Belgique, France, jeune public, 9', 2014)… Consulter: if-algerie.com/alger/agenda-culturel

THEATRE Nouvelle production pour enfants du Théâtre régional Abdelkader-Alloula d'Oran : Qitar eddounia (Le train de la vie). Ecrite par Mansouri Bachir, mise en scène de Houari Abdelkhalek, scénographie de Mouffok Djillali. Un spectacle qui sera présenté après la levée du confinement.

SINGLE Nouveau titre Aâyit (Je suis fatigué, 03: 55 minutes, plateforme distrokid.com / videos) du groupe pop Index Dz d'Alger. Et reprise du cover Sept heures moins quart, titre adapté à l'urgence sanitaire de l'heure pour prévenir contre la propagation du coronavirus.

CLIP Nouvelle chanson Qololi (Dites-moi) du collectif Bandya Social Club. Les artistes Hamidou, Baâziz, Abderahmane Djalti, Kamel Bouakaz, Fouad Chemlal, Mohamed Lamine, Fathi Tabouche, Hakim Salhi, Mohamed KG2, Noureddine Allane, Mohamed Reda Djender, Mennacer Mustapha et Reda Sika appellent au partage avec humour.

HOMMAGE Manu Dibango le saxophoniste. Soul Makossa sur youtube.com/watch?v=ny78BCBir2Q
12 décembre 1933 : Naissance à Douala au Cameroun.
1972 : Premier album O Boso.
1972 : Soul Makossa dans les classements américains.
1989 : première autobiographie Trois kilos de café.
2014 : Dernier album Balade en saxo.
2019 : Tournée des soixante ans de carrière.
24 mars 2020 : Mort à Paris des suites du coronavirus.

FESTIVAL 18e édition des Rencontres Cinématographiques de Béjaïa. Avec l'association Project'heurts du samedi 19 au jeudi 24 septembre (date à confirmer). Appel aux producteurs et réalisateurs. Films : courts et longs métrages, documentaires et films d'animation datant de 2019 ou 2020. Envoyer avant le jeudi 25 juin un lien Vimeo à l'adresse suivante : programmationrcb20@gmail.com



Cristiano Ronaldo pose en costume Louis Vuitton et s'attire les railleries de ses partenaires

Une photo de Cristiano Ronaldo arborant une chemise hawaïenne et un short Louis Vuitton a provoqué des railleries de la part de ses partenaires.

Comptant parmi les «icônes du style» du football, l'attaquant de la Juventus Cristiano Ronaldo a posté sur sa page Instagram une photo de lui vêtu d'un costume d'un design un peu particulier:

En effet, le Portugais arbore une chemise hawaïenne et un short Louis Vuitton qui coûtent 720 et 650 euros respectivement.
Or, les anciens et actuels partenaires de Ronaldo ne semblent pas avoir trop apprécié son nouveau look: dans les commentaires, Claudio Marchisio a posté plusieurs émoticônes comme «rire aux éclats», alors que Leonardo Bonucci a choisi un facepalm accompagné d'un seul mot: «Incroyable». «Bon style, je n'en suis pas sûr», a pour sa part commenté Mehdi Benatia.
«On commence le weekend avec de bonnes ondes et un bon style», a écrit le joueur en légende de l'image.

En effet, le Portugais arbore une chemise hawaïenne et un short Louis Vuitton qui coûtent 720 et 650 euros respectivement.
Or, les anciens et actuels partenaires de Ronaldo ne semblent pas avoir trop apprécié son nouveau look: dans les commentaires, Claudio Marchisio a posté plusieurs émoticônes comme «rire aux éclats», alors que Leonardo Bonucci a choisi un facepalm accompagné d'un seul mot: «Incroyable». «Bon style, je n'en suis pas sûr», a pour sa part commenté Mehdi Benatia.

Le co-fondateur de Nike voulait appeler la marque « Dimension 6 » !

NIKE a été fondée avec seulement 1 200 dollars dans la banque. L'entreprise a été créée par Bill Bowerman, un entraîneur d'athlétisme, et Phil Knight, un coureur de demi-fond de Portland qui était inscrit à l'Université de l'Oregon. À l'origine, Knight voulait appeler l'entreprise « Dimension 6 », mais Bowerman ne voulait pas de ce nom.
Le nom Nike vient de la déesse grecque de la victoire, et se prononce « ny'-kee ». Et c'est le



premier employé de Nike, Jeff Johnson, qui est à l'origine de ce nom. L'entreprise est officiellement devenue Nike Inc en 1971. Savez-vous également que la créatrice du logo de Nike, le fameux swoosh, a été payée seulement 35 dollars pour sa conception !

UNE FACTURE DE PRÈS D'1,4 MILLION D'EUROS POUR 27 TESLA, ALORS QU'IL N'EN VOULAIT QU'UNE

UN BUG a failli coûter une fortune à un Allemand qui tentait de passer une commande sur le site de Tesla. Ainsi, au lieu d'une seule voiture, il s'est retrouvé avec 27 exemplaires dans le panier virtuel à cause d'une erreur du système.
Une facture d'1,4 million d'euros lui a été présentée, pour des frais d'annulation s'élevant à 2.600 euros.
Souhaitant profiter d'une réduction proposée par l'État allemand pour l'achat d'une voiture électrique, un résident de ce pays et son père ont décidé de s'acheter une Tesla Model 3.

Sauf qu'un bug sur le site du constructeur automobile californien a généré d'improbables problèmes, raconte ce client allemand sur le forum Reddit.
En effet, à cause de cette erreur du site, l'homme a passé 27 fois sa commande, chaque unité coûtant 50.000 euros.
Ainsi, l'Allemand a reçu une facture s'élevant à près de 1,4 million d'euros.



Des frais d'annulation à 2.600 euros?
Selon les règles du constructeur automobile, l'annulation de chacune des 27 de commandes coûte 270 euros. Ainsi, le client devait débourser à la compagnie un total de 2.600 euros. Cependant, Tesla a réglé la situation en annulant toutes les commandes sans frais. L'Allemand ne recevra finalement qu'une seule berline.
Comme le précise Capital, d'autres clients de Tesla auraient rencontré les mêmes problèmes ce jour-là.

Un «démon de la mer» échoué ravit une fillette de 5 ans



LORS D'UNE JOURNÉE passée à la plage dans le nord du Pays de Galles, une fille de cinq ans a fait une découverte en provenance des profondeurs maritimes. Une immense méduse surnommée «démon de la mer», échouée sur le littoral.
Dom et sa fille Eryn ont vécu un dimanche mouvementé à Colwyn Bay Beach, dans le nord du Pays de Galles.
Le 21 juin, leur attention a été attirée par une créature de grande taille qui s'est révélée être une méduse échouée, raconte le Mirror qui a publié des images.
L'animal, surnommé le «démon de la mer», toujours en vie, attendait la marée haute.
«Je n'ai jamais vu une méduse aussi grosse auparavant, c'était vraiment assez étonnant», a déclaré le père au Mirror. «Eryn ne savait pas ce que c'était au début, alors j'ai expliqué et elle était vraiment heureuse d'avoir sa photo avec. Tous ceux qui ont vu la photo en ont été stupéfaits, ma femme ne pouvait pas le croire», poursuit-il.
La méduse mesurait 1,8 mètre. Le plus gros spécimen a été enregistré au large des côtes du Massachusetts, en 1865, avec un diamètre 2,1 mètres.Ces «démons de la mer» sont communs sur la côte britannique pendant l'été.

Il «combat» un requin à mains nues

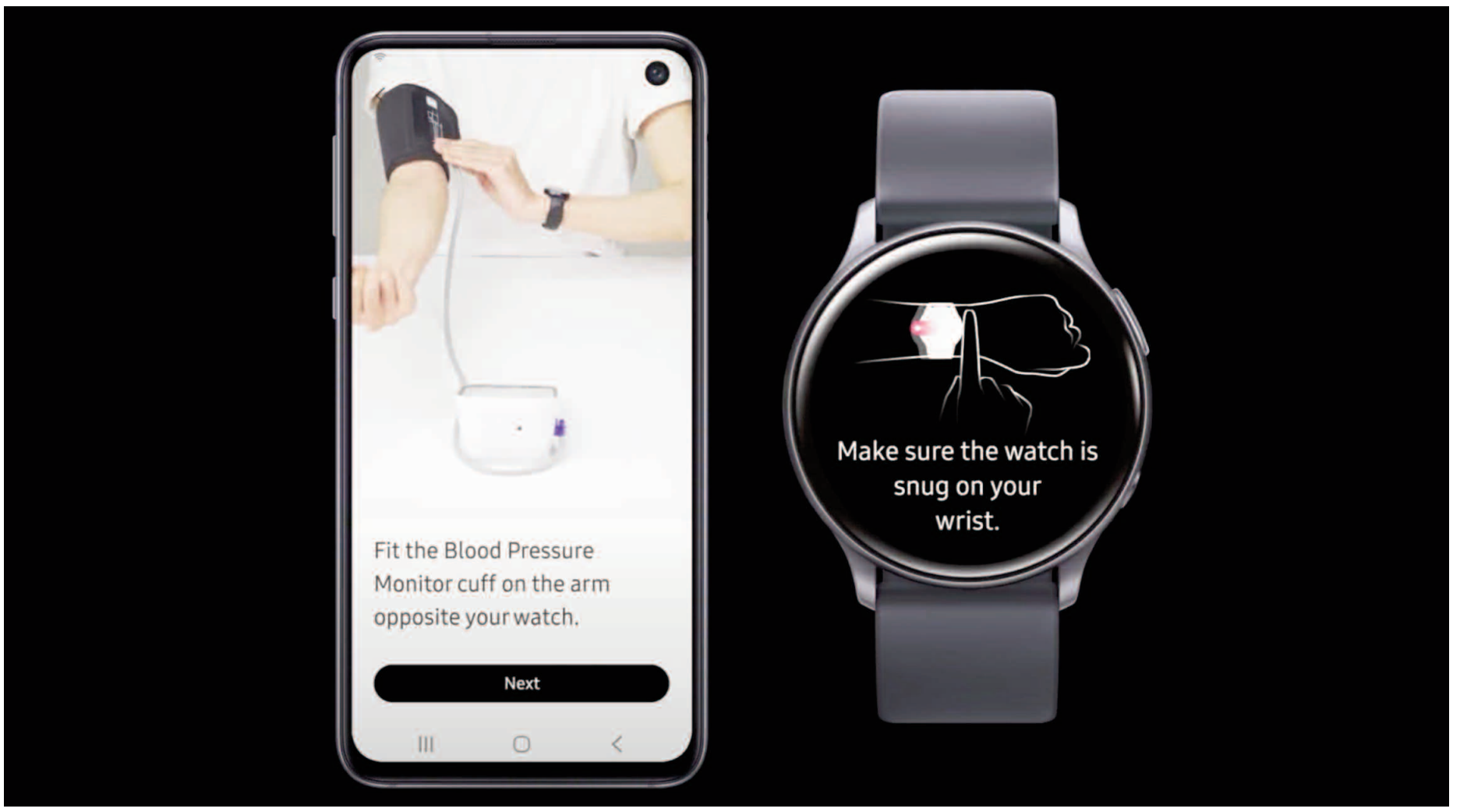
UN HOMME dans un parc du Delaware a été filmé en train de «combattre» un requin. La vidéo de la scène, postée sur Facebook, a soulevé la controverse. En effet, il ne s'agit pas d'une scène de capture mais de libération du squale.
S'occuper d'un requin à mains nues? Une vidéo impressionnante montrant la scène d'une rencontre entre un homme et un requin, postée sur la page Facebook de Rachael Foster, a récemment fait le buzz aux États-Unis. Au premier abord, il semble que l'homme est en train de «combattre» le squale à mains nues. Pourtant, comme l'a ensuite précisé l'auteure des images, en réalité il était en train de retirer un hameçon de la bouche du requin pour le libérer.
Le spectacle impressionnant s'est produit au cap Henlopen, un parc national dans le Delaware.



Grand Theft Auto V a rapporté plus d'argent que tout autre produit de divertissement de l'histoire !

Le jeu vidéo d'action-aventure Grand Theft Auto V communément appelé GTA 5 a rapporté plus d'argent que tout autre produit de divertissement de l'histoire à ses développeurs de Rockstar Games, bien plus que Titanic, Avatar ou encore Thriller de Michael Jackson.

La Galaxy Watch Active 2 de Samsung pourra surveiller votre tension artérielle



Pour surveiller votre tension au quotidien, Samsung a obtenu le feu vert du ministère de la Santé sud-coréen pour le lancement d'une application liée à sa dernière montre connectée, la Galaxy Watch Active 2.

En cette période où la santé est devenue le sujet numéro 1 de préoccupation de la population, les montres connectées sont des outils très précieux et plus uniquement considérés comme de simples gadgets pour afficher au poignet ses emails ou connaître la météo. On sait ainsi qu'elles peuvent détecter des problèmes de respiration pendant le sommeil, et ça peut être essentiel dans la détection de symptômes liés au Covid-19.

Ainsi, grâce à leurs multiples capteurs, elles permettent de suivre le rythme cardiaque, de détecter d'éventuelles apnées du sommeil et on sait par exemple que les Apple Watch peuvent détecter la fibrillation atriale et pourront bientôt mesurer le taux d'oxygène dans le sang. Chez Samsung, on annonce ainsi l'arrivée d'un outil pour surveiller la pression artérielle, plus vulgairement appelée la « tension ».

DE LA SURVEILLANCE D'ABORD

Prise à chaque visite chez le médecin, la tension artérielle peut aussi être mesurée en pharmacie ou via des outils spécialisés vendus pour le grand public. Bientôt, ce sera la Galaxy Watch Active 2 qui pourra la mesurer au quotidien, et ce sera via une application installée sur son smartphone, et disponible uniquement sur un modèle Galaxy à partir du 3e trimestre. Son nom : « Health Monitor », et elle vient d'obtenir le feu vert des autorités de santé sud-coréennes.

Dans la vidéo postée par Samsung, on constate tout de même qu'il faudra tout de même s'équiper d'un tensiomètre pour les premiers réglages et calibrer l'application. Il faut ainsi indiquer manuellement les données de pressions systolique et diastolique dans son smartphone, et répéter l'opération trois fois. Ensuite, c'est la montre qui prend le relais au quotidien, même si Samsung précise qu'il faudra, chaque mois, calibrer à nouveau l'application à l'aide d'un véritable tensiomètre. Il s'agit donc plutôt d'un système de surveillance, plutôt que de mesures.

Débit binaire

Le débit binaire est une mesure utilisée pour déterminer la quantité de données transmises dans un intervalle de temps fixé. Cette mesure sert principalement pour des transmissions audio ou vidéo.

Par exemple, lorsque vous regardez une vidéo sur YouTube ou écoutez une émission de radio, les informations du fichier sont lues et interprétées par l'ordinateur. La vitesse à laquelle ces informations sont traitées est appelée le débit binaire. Plus le volume de données transmises par seconde est élevé, meilleure est la qualité finale de l'image ou du son.

L'unité de mesure est le kbit/s, ce qui signifie le nombre de milliers de bits transmis par seconde lors de l'utilisation d'un fichier numérique.

On se sert également des Mbit/s pour les Mégas bits par seconde et des Gbit/s pour les Gigas bits.

Les formats qui utilisent une quantité plus élevée de kbit/s ont une meilleure qualité que ceux qui en utilisent une quantité plus faible.

À quoi sert le débit binaire ?

Le débit binaire est directement lié à la netteté d'une diffusion en direct de fichiers vidéo. Dans une transmission vidéo et audio en live, il est essentiel d'utiliser la valeur de débit binaire recommandée pour assurer la meilleure qualité de transmission possible.

Un autre facteur de qualité de la transmission est la puissance de la connexion Wi-Fi. En effet, il ne sert à rien d'avoir un bon débit par seconde si la connexion Internet n'est pas adéquate.Voici quelques estimations de seuils de débit binaire minimum, par type de transmission :

Pour les transmissions vers des appareils mobiles, le débit binaire doit être de 200 kbit/s. Pour les transmissions sur les ordinateurs de bureau, la vidéo doit être de meilleure qualité, utilisant un débit binaire d'environ 400 kbit/s.

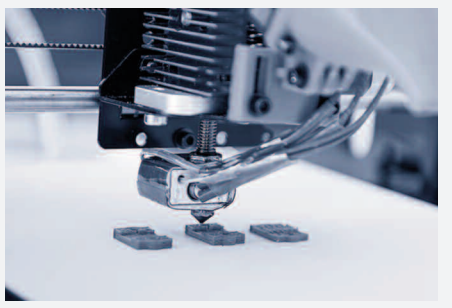
La vidéo haute définition (HD) nécessite un débit binaire d'au moins 1 Mbit/s et un taux de transfert supérieur à 2 Mbit/s.

Une transmission en direct en Full-HD consommera un débit minimum de 3 Mbit/s et un taux de téléchargement supérieur à 6 Mbit/s.

Ces matériaux imprimés en 3D peuvent changer de forme

DES CHERCHEURS de l'université Rice aux États-Unis ont développé une nouvelle technique d'impression 4D. Grâce à un élastomère à cristaux liquides et des rayons ultraviolets, ils ont simplifié la création des robots mous ou des implants médicaux, capables de changer de forme.

L'impression 4D s'appuie sur une imprimante 3D pour créer des objets capables de changer de forme. Jusqu'à présent, l'un des principaux points faibles était que les



états sont prédéfinis, calculés à l'avance en prenant en compte les propriétés des matériaux et la manière dont l'objet est imprimé.

Des chercheurs de l'université de Rice ont réussi à créer une nouvelle technique d'impression 4D qui permet de créer une seconde forme en manipulant l'objet avant de le fixer grâce à la lumière.

La technique repose sur l'utilisation d'un polymère qui intègre des liaisons chimiques qui s'excluent mutuellement.

Les chercheurs impriment une solution précurseur d'élastomère à cristaux liquides dans un bain catalyseur pour créer la structure initiale. L'étape suivante consiste à déformer l'objet par manipulation mécanique. Ce second état est ensuite fixé par le biais de rayons ultraviolets.

Chauffer ou refroidir la structure change sa forme

L'objet obtenu peut ensuite basculer entre les deux formes grâce aux variations de chaleur, mais également un courant électrique ou une contrainte mécanique.

Cette technique d'impression 4D permet donc de créer des matériaux polymorphes qui pourraient être utilisés dans le domaine de la robotique molle, ou encore pour des implants médicaux qui s'adaptent au corps.

À l'heure actuelle, cette technique ne peut pas imprimer de structures qui ne sont pas soutenues, à cause du matériau qui est trop mou.

L'équipe travaille donc sur un système d'impression qui utilise un échafaudage pour créer des formes plus complexes. Les chercheurs imaginent ainsi créer des robots mous qui nagent comme une méduse ou bondissent comme une sauterelle.

Le Forfait + à 200 DA L'ANNONCE
*UNE PETITE ANNONCE DE 4 LIGNES DONT CHACUNE COMPRENDRAIT - 26 SIGNES (ESPACE COMPRIS)

الجمهورية الجزائرية الديمقراطية الشعبية

باسم الشعب الجزائري

حكم

مجلس قضاء: تيبازة
محكمة: القليعة
القسم: شؤون الأسرة

حكمت المحكمة حال فصلها في قضايا شؤون الأسرة ،علنيا حضوريا في أول درجة:
في الشكل : قبول الدعوى.

صفحة 2 من 3

في الموضوع : المصادقة على الخبرة المودعة بتاريخ 2020-01-20 تحت رقم 0055
وبالنتيجة الحكم بـ:
- الحجر على المدعى عليها عزوز فروجة المولودة بتاريخ 1936-01-09 ببلدية الاربعاء ناث ايراثن ولاية تيزي وزو لأبيها محمد وأمها موساوي زاينة.
- تعيين ابنها عزوز كريم مقدما عليها لرعايتها وتسيير شؤونها المالية والإدارية.
-على أن يلتزم باستئذان المحكمة في حالة قيامه بأحد التصرفات الواردة في نص المادة 88 من قانون الأسرة.
- الأمر بنشر هذا الحكم للإعلام على أن يكون ذلك بسعي من المدعي.
- أمر ضابط الحالة المدنية المختص بالتأشير بذلك على هامش عقد ميلاد المحجور عليها.
- تحميل المدعي المصاريف القضائية.
صدر الحكم بالجلسة المنعقدة بالمكان والزمان المذكورين أعلاه، ولصحته أمضيناه نحن الرئيس وأمين الضبط.

الرئيس (ة) أمين الضبط



www.jeune-independant.net
Fondé le 28 mars 1990
QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION
Maison de la Presse
Tahar-Djaout
1, rue Bachir-Attar,
Place du 1er-Mai
16016 Alger
Tél. :
(021) 67.07.48/49
(021) 67.15.45
(021) 67.31.83
(070 25.19.19
Fax :
(021) 67.07.46

Edité par la SARL Groupe Presse et Communication au capital de 9 764 000 DA

Gérant
ALI MECHERI
Directeur de la publication
BOUDJEDRI TAHAR
(KAMEL MANSARI)

IMPRESSION
Centre : SIA
Ouest : SIO
Est : SIE
SIMPRAL

FLASHAGE
Centre, Est : LJI

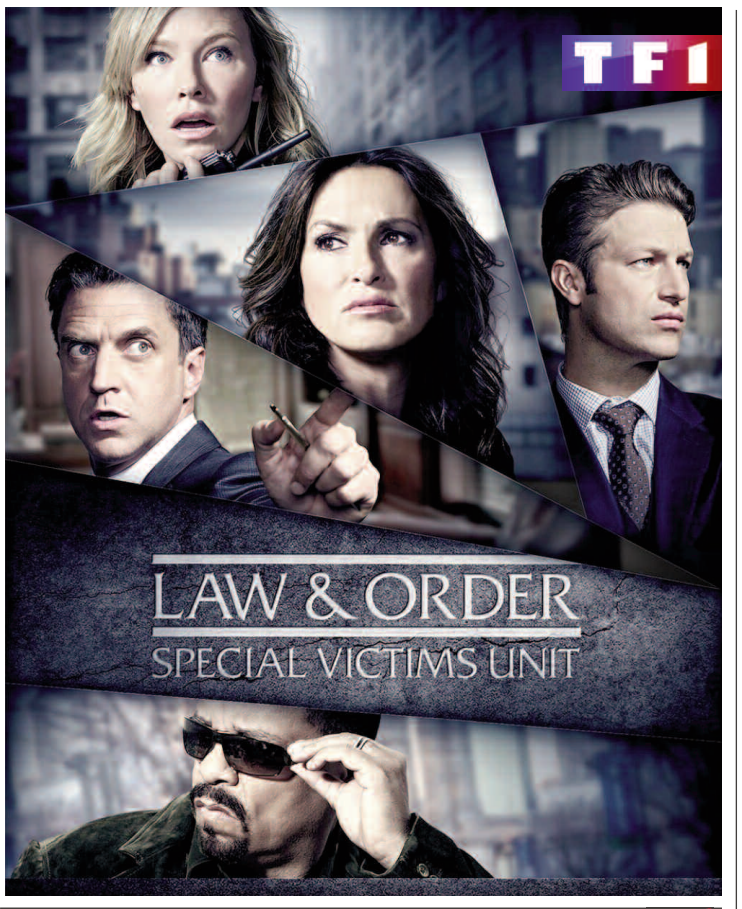
DIFFUSION
Centre : CIDP.
Ouest : SEDOR.
Est : Eurl KDP

PUBLICITÉ
Régie pub JI
Tél. : (021) 66.26.13
Fax : (021) 66.06.10
pub@jeune-independant.net

CONTACTEZ AUSSI
ANEP
1 rue Pasteur, Alger
Tél. : 021 73 76 78
021 73 71 28
021 73 30 43
Fax : 021 73 95 59

BUREAUX RÉGIONAUX
• Annaba
3, rue Ibn Khaldoun, Annaba
Mob. :
(0662) 18.41.81
Fax :
(038) 80.20.36
• Tizi Ouzou
6, rue Capitaine Si Abdallah
15 000
Tizi Ouzou
Tél. :
(026) 22.95.62
Fax :
(026) 22.95.62
• Constantine
Maison de la persse Ahmed Taâkoucht,
Constantine
Tél-Fax :
(031) 66.32.64
• Bejaïa
Bejaïa : Centre Commercial SABRACHOU, Quartier Sghir
Bureau N°10
N° Tél :
034-12-66-21
Email : ljibejaia@yahoo.fr
• Tipasa
B.P. 66-A
42 000 Tipasa
Tél. :
(024) 43.60.26

© 1990-2020
Jeune-Indépendant. Tous droits réservés. Reproduction partielle ou totale, par quelque procédé que ce soit, interdite sans autorisation expresse de la Direction.
Les documents remis, envoyés ou électroniquement transmis au journal ne sont pas retournés et ne peuvent faire l'objet d'aucune réclamation, sauf accord écrit préalable.













JEUNE INDEPENDANT







télévision

PROGRAMME DU JOUR

21h50 Série policière (2008 - Etats-Unis) — TF1
New York Unité Spéciale

20h05 Série policière - 2019 — France 2
The Mallorca Files

20h00 Magazine de société — M6
E=M6

20h05 Série humoristique - 2020 — CANAL+
Breeders

20h05 Cinéma - Film d'animation — W9
Astérix et les Vikings

20h10 Cinéma - Thriller - 2017 — CINE + FRISSON
Le secret des Marrowbone

20h05 Série humoristique — 6ter
La petite histoire de France

20h00 Cinéma - Film d'aventures — CINE + PREMIER
Le territoire des loups

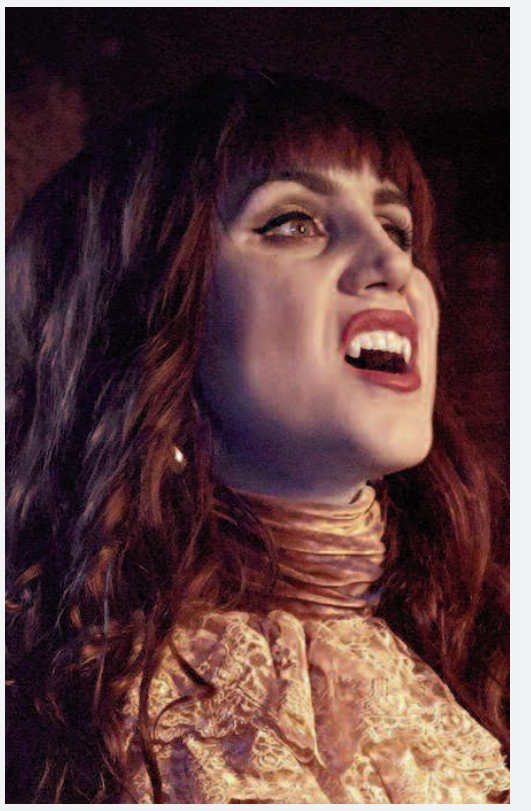
20h10 Série policière 2019 — C8
ABC contre Poirot d'après Agatha Christie

19h55 Cinéma - Court métrage — CINE CINEMA
Dispersion

20h05 Cinéma - Film d'action — CANAL+ family
Iron Man

20h15 Cinéma - Thriller — TMC
The Foreigner

20h00 la chaine CANAL+ SERIES



Série humoristique (2020 - Etats-Unis)
What We Do in the Shadows

Alors que les nouvelles concernant Nadja et Laszlo rendent Guillermo de plus en plus nerveux, les vampires font appel aux services d'un nécromancier local. Ce dernier doit leur permettre de communiquer avec les morts...

21h33 Série d'horreur (2020 - Etats-Unis)
Saison 1 - Épisode 10: Day of the Dead
Penny Dreadful : City of Angels

18h37 Série dramatique (2019 - Etats-Unis)
The Affair
Saison 4 - Épisode 10: Light and Shadows

La période des fêtes de fin d'année arrive. Randall et Miguel a du mal à trouver un bon neurologiste pour Rebecca. De son côté, Kevin décide de reprendre sa vie en main. Il multiplie les rencontres dans l'espoir de trouver la femme de sa vie.

HORAIRES DES PRIÈRES	Fadjr	Dohr	Açr	Maghrib	Icha
ANNABA	03:22	12:33	16:25	19:57	21:37
CONSTANTINE	03:29	12:38	16:28	20:00	21:39
ALGER	03:41	12:52	16:43	20:15	21:55
OUARGLA	03:57	12:43	16:23	19:53	21:22
CHLEF	03:52	12:59	16:49	20:20	21:59
MOSTAGANEM	03:58	13:04	16:53	20:25	22:02
ORAN	04:02	13:07	16:56	20:27	22:04

LE JEUNE INDEPENDANT

N° 6726 – LUNDI 29 JUIN 2020

www.jeune-independant.net direction@jeune-independant.net

Météo

	Maximales	Minimales
Alger	30°	19°
Oran	28°	19°
Constantine	36°	16°
Ouargla	44°	29°

IL ÉTAIT LE PÈRE DE L'INDUSTRIALISATION ALGÉRIENNE

Belaïd Abdesselam inhumé hier au cimetière d'El-Alia

Le moudjahid et ancien chef du Gouvernement, Belaïd Abdesselam décédé samedi à l'âge de 92 ans, a été inhumé hier dimanche au cimetière d'El-Alia, à Alger.

Les funérailles se sont déroulées en présence notamment du président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Slimane Chenine, du Premier ministre, Abdelaziz Djerad, du Conseiller à la Présidence de la République, Abdelhafidh Allahoum, du ministre des Moudjahidine et des Ayants-droit, Tayeb Zitouni, et du wali d'Alger,Youcef Chorfa.

Etaient également présents des personnalités politiques, des responsables de partis, des moudjahidine ainsi que ses proches.

M.Djerad a indiqué, au terme de ces funérailles, que le défunt était un «moudjahid qui a contribué à la libération du pays, une figure emblématique, le père de l'industrie algérienne ayant contribué à la restitution des richesses énergétiques du pays. Il était aussi un homme d'Etat qui a formé des milliers de cadres pour l'édification d'un Etat moderne».

Le Président de la République, M. Abdelmadjid Tebboune, avait adressé samedi à la famille du moudjahid et ancien chef du Gouvernement, Belaïd Abdesselam, un message de condoléances et de compassion, dans lequel il a salué son long parcours de militantisme au sein du mouvement national, durant la glorieuse Guerre de



libération et au service de l'Algérie indépendante. Né en 1928 à Aïn El Kebira dans la wilaya de Sétif, le défunt fut parmi les premiers militants du mouvement national. Il a été l'un des membres fondateurs de l'Association des étudiants musulmans nord-africains en France (1951-1953) et membre fondateur de l'Union des étudiants musulmans algériens en 1953.

Feu Belaïd Abdesselam a rejoint le maquis en 1955 et prit part, en compagnie d'un groupe d'étudiants, à la fondation de l'Union générale des étudiants musulmans d'Algérie (UGEMA), contribuant ainsi au lancement de l'appel à la grève des étudiants, le 19 mai 1956.

Il rejoint, par la suite, le commandement de la Révolution dans la base ouest où plusieurs missions lui ont été confiées. En 1958, le défunt s'est vu attribuer plusieurs missions au sein du Gouvernement provisoire, en qualité d'assistant du ministre des Affaires sociales et culturelles, avant d'être nommé en 1961 comme collaborateur dans le Cabinet du GPRA, puis chargé des Affaires économiques, juste après le cessez-le-feu.

Au lendemain de l'indépendance, le regretté est resté au service de la patrie, en occupant de hauts postes de l'Etat dont chef de la délégation algérienne dans les accords algéro-français sur les hydrocarbures, Directeur général (DG) de la Sonatrach (1964-1965), ministre de l'Industrie et de l'Energie (1965-1977), ministres des Industries légères (1977-1979), et enfin chef du Gouvernement (1992-1993). Plusieurs publications dans des revues politiques, économiques et historiques sont également à l'actif du défunt.

M. D.

COUR D'ALGER

Le procès de Hamel et sa famille renvoyé au 26 juillet

LE PRÉSIDENT de la 6e chambre pénale près la cour d'appel d'Alger a décidé de reporter le procès d'Abdelghani Hamel, de sa famille et de deux anciens ministres, au 26 juillet prochain. Le procès qui devait avoir lieu a été renvoyé suite à l'absence de plusieurs personnes concernées par cette affaire. Pour rappel ,l'ancien directeur général de la Sûreté nationale (DGSN) a été condamné par le tribunal de Sidi M'Hamed d'Alger, en première instance, à une peine de 15 ans de prison ferme et à une amende de 8 millions de dinars pour corruption et richesse illicite, alors que son épouse a été condamnée à deux ans de prison ferme et un million de dinars d'amendes.

Le fils aîné de l'ex-DGSN, Amiar, a été condamné à 10 ans de prison ferme et à une amende de 6 millions de dinars.

Son deuxième fils, Mourad, a été condamné à 7 ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de dinars. Les sociétés des fils d'Abdelghani Hamel ont également été condamnées à une amende de 32 millions de dinars.

Son autre fils Chafik, a été condamné à 8 ans de prison et à une amende de 5 millions de dinars. Quant à sa fille Chahinaz, elle a été condamnée à 3 ans de prison ferme et à une amende de 5 millions de dinars

Quant aux deux anciens ministres Abdelmalek Boudiaf et Abdelghani Zaâlane, impliqué dans l'affaire, ils ont été condamnés à 3 ans de prison.

Il convient de signaler que le procureur de la République a introduit de son côté un appel, sollicitant la révision des peines prononcées contre les mis en cause.

Il est à noter que l'ancien patron de la police algérienne qui est poursuivi pour enrichissement illicite, abus d'autorité et trafic d'influence en plein exercice de ses fonctions, est à sa troisième condamnation. Pas plus tard que la semaine écoulée, l'inculpé a été condamné au même titre de l'ex-chef de la sûreté d'Alger, Noureddine Berrachedi à 4 ans de prison ferme. Le verdict a été prononcé contre ces deux ex-cadres de l'Etat par le président du tribunal correctionnel de Blida pour atteinte à la réserve foncière, abus d'autorité et trafic d'influence.

Redouane Hannachi

AUDIOVISUEL

Décès du membre de l'ARAV Ahmed Beyoud

LE MEMBRE de l'Autorité de Régulation de l'Audio-visuel (ARAV), Ahmed Beyoud, est décédé à l'âge de 69 ans. Né le 9 juin1951 à Guerrara (Ghardaïa), le défunt, médecin de formation, avait occupé plusieurs postes dans le secteur de la santé notamment membre co-fondateur de la Société Algérienne de Médecine Interne et membre du Conseil National de l'Ethique des Sciences de la Santé auprès du ministère de la Santé (CNESS).

Entre 1997 et 2002, alors député, le défunt a été vice-président du groupe parlementaire des députés indépendants à l'APN de la Commission parlementaire d'enquête sur les évènements de Kabylie et d'autres wilayas (2001-2002).

Il a été également membre de la Commission Nationale Consultative de la Protection et de la Promotion des Droits de l'Homme (CNCPPDH).De 2002 à 2016, feu Beyoud était chargé de mission auprès de Chefs de Gouvernement puis membre du Conseil d'administration du Commissariat à l'Energie Atomique (COMENA).Depuis 2016, il était membre de l'Autorité de Régulation de l'Audio-Visuel (ARAV).Suite à ce décès, le président de cette instance a adressé, en son nom et au nom de tout le personnel de l'Arav, un message de condoléances à la famille du défunt.

S. N.

OFFICE NATIONAL DE L'ASSAINISSEMENT

Une campagne de don de sang en collaboration avec l'ANS

UNE CAMPAGNE de don de sang a été lancée hier dimanche par l'Office national d'assainissement (ONA), en coordination avec l'Agence nationale du sang (ANS), en vue de répondre aux besoins des hôpitaux en cette matière vitale qui enregistre un «manque accru» durant la période de confinement.

La chargée de la communication à l'ONA, Mme Meriem Ouyahia a indiqué que «cette campagne lancée aujourd'hui au niveau du siège de l'ONA ne concerne pas uniquement le personnel de l'ONA, mais elle est ouverte à tous les citoyens désirant faire don de leur sang en vue de pallier le manque accru en cette matière vitale enregistré dans les hôpitaux ces derniers mois». Depuis l'apparition de l'épidémie du nouveau Coronavirus, les hôpitaux, à travers l'ensemble du territoire national, souffrent d'un grand manque en quantités de sang, du fait de la réticence et de la crainte des citoyens de toute contamination au Coronavirus, et ce en dépit des mesures sanitaires préventives prises par les administrations des hôpitaux et des centres de transfusion sanguine fixes et mobiles, a-t-elle précisé.

En cette conjoncture critique due à la pandémie, un nombre non négligeable de patients, notamment les enfants, a besoin de cette matière vitale, a-t-elle souligné.

Les poches de sang collectées lors de cette opération, qui s'étendra sur une journée, seront destinées à l'hôpital Samir Zemirli (El-Harrach), a fait savoir Mme Ouyahia.

Cette initiative de solidarité vise à inciter les citoyens à continuer à faire don de leur sang, en dépit de la pandémie, en vue de sauver des vies humaines, a expliqué Mme Ouyahia, rassurant quant à la prise de toutes les mesures sanitaires à cet effet.

H. B.